

## ETUDE

Entreprises engagées pour les ODD,  
quelles pratiques se démarquent ?

Etat des lieux - Septembre 2017



**B&L** *évolution*

Avec le soutien de :



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



Network France



Bureau d'études et Conseil RSE – énergie – biodiversité – innovation

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Introduction

**Partie 1** : ODD et opportunités pour les entreprises

**Partie 2** : Etude sur la mobilisation des entreprises du SBF 120 en faveur des ODD

**Partie 3** : Enquête ouverte sur la mobilisation générale des entreprises

## Conclusions et perspectives

### Rédaction et mise en page :

- **B&L évolution** : Sylvain Boucherand, Fanny Bancourt, Roumaïssa Benahmed, Camille Prudhomme, Charles Adrien Louis

### Relecture et comité partenaires :

- **Ministère de la Transition écologique et solidaire** : Sophie Barre-Bon, Priscille Ghesquière, Vanessa Lorioux, Janick Louise-Adele, Gwenaël Roudaut
- **Global Compact France** : Morgane Graffion, Fella Imalhayene, Anthony Ratier

## Le mot de B&L évolution

« Les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU fixent le nouveau cap des entreprises qui se veulent responsables et qui souhaitent assumer leur contribution sociétale. B&L évolution, société de conseil spécialisée dans le développement durable accompagne les petites et grandes entreprises ainsi que les collectivités dans la transformation de leur modèle pour aller vers la durabilité.

Après une étude sur les entreprises du CAC 40 en 2016 qui révélait que déjà 11 entreprises sur les 40 parlaient des ODD, il nous a semblé intéressant de mener, cette année, une étude plus détaillée d'un plus grand nombre d'entreprises. La deuxième partie de l'étude fait donc un état des lieux de la prise en compte des ODD par les entreprises du SBF 120 dans leur document de référence et leur rapport de responsabilité sociétale publiés cette année. Cette étude est exhaustive.

Dans la dernière partie, nous avons voulu donner la parole aux acteurs via une enquête en ligne, ouverte à toutes les entreprises, de tous secteurs et de toutes tailles, pour identifier leur mobilisation et les actions mises en place.

Nous remercions chaleureusement le Ministère de la Transition écologique et solidaire ainsi que le Global Compact France qui se sont associés à ce projet.

Et pour les plus curieux et curieuses, la note méthodologique est présentée en annexe.

Bonne lecture ! »



**Sylvain Boucherand**,  
cofondateur de  
B&L évolution

## Le mot du ministère de la Transition écologique et solidaire

*« L'Agenda 2030 et les Objectifs de Développement Durable nous fixent un cap commun et partagé pour créer une société plus juste, plus prospère et plus durable. Ce défi mondial implique la mobilisation de tous les acteurs de la société (associations, collectivités territoriales, entreprises, État, syndicats, etc.) dans une logique de coresponsabilité, de gouvernance ouverte et de partenariat. En tant que déléguée interministérielle au développement durable, j'assure la coordination transversale du plan national d'actions en France sous l'autorité du Premier ministre, avec l'appui des équipes du Commissariat général au Développement durable (CGDD) du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Une de nos tâches les plus importantes consiste à favoriser la sensibilisation de tous les publics, et la mobilisation du plus grand nombre, au niveau national comme territorial.*

*C'est dans ce contexte, qu'il est important que les entreprises, petites comme grandes, se sentent concernées et mobilisées pour l'atteinte des Objectifs de développement durable. Depuis deux ans, un effort spécifique est réalisé pour informer et sensibiliser par les relais institutionnels et informels les TPE, PME, ETI et grandes entreprises (guides, études, Tours de France). L'étude menée par B&L évolution en partenariat avec le Ministère et Global Compact France permet de dresser un premier panorama de l'engagement des entreprises et de mesurer la dynamique enclenchée depuis 2016. Avec satisfaction, nous remarquons que de plus en plus d'entreprises locales comme nationales ont pris en compte les ODD dans leur stratégie et leur politique de responsabilité sociétale. Elles développent des solutions (produits, services, modes de faire) innovantes, bien souvent en partenariat. Cette dynamique, je l'espère, va s'amplifier dans les années à venir pour permettre aux entreprises de tirer pleinement parti des opportunités offertes par les ODD et de se transformer pour répondre aux enjeux du développement durable. Ainsi j'encourage les entreprises à prendre légitimement une part active au sein de la communauté naissante des ODD afin de les atteindre collectivement. »*



**Laurence Monnoyer Smith,**

Déléguée interministérielle au Développement durable  
Commissaire générale au Développement durable  
Ministère de la Transition écologique et solidaire

## Le mot du Global Compact France

« Lors du dernier Forum économique de Davos en janvier 2017, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a déclaré «Il est absolument crucial de renforcer une nouvelle génération de partenariats, non seulement avec les gouvernements, la société civile et le milieu universitaire, mais également avec le secteur privé, dans le contexte de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) [...] Sans le secteur privé, nous n'aurons pas l'innovation nécessaire, nous n'aurons pas la capacité nécessaire pour découvrir de nouveaux marchés, de nouveaux produits, de nouveaux services, et pour pouvoir développer de nouveaux secteurs dans l'économie. Sans le secteur privé, nous ne créerons pas suffisamment d'emplois, nous n'apporterons pas assez de dynamisme et de stabilité aux sociétés qui doivent être renforcées par la mise en œuvre des objectifs de développement durable. ».

Les entreprises ont un rôle clé à jouer dans la réussite de cet Agenda 2030 et depuis près de 2 ans, le Global Compact France accompagne les entreprises dans leur démarche ODD, par des publications originales, des événements thématiques et des formations.

La présente étude réalisée avec B&L Évolution démontre bien la mobilisation des membres du Global Compact France sur les ODD que ce soit du côté des grands groupes du SBF 120 mais également de plusieurs PME/ETI pionnières.

Il s'agit maintenant d'approfondir le mouvement au sein du secteur privé français afin que la France devienne leader dans l'atteinte de cet Agenda 2030. Comment ? En partageant les initiatives, les bonnes pratiques et les engagements des entreprises sur notre plateforme Global Impact+, en mobilisant l'ensemble des collaborateurs, et directions en faveur des ODD, car la réussite des ODD est l'affaire de tous.

L'Agenda 2030 revêt déjà une importance stratégique pour le business dans beaucoup d'entreprises de cette étude et nous en félicitons les pionnières. Pour autant, les ODD ne doivent pas être une occasion pour vivre sur les acquis de la responsabilité sociétale mais bien d'innover, de changer de paradigme en vue d'un monde plus durable. Comme l'écrivait Bob Dylan *The Times They Are A Changing* (les temps sont en train de changer), entreprises saisissez-vous des ODD ! »



**Fella Imalhayene,**

Déleguée générale du  
Global Compact France



Network France

Lancé en 2000 par Kofi Annan, le Global Compact des Nations Unies est une initiative internationale d'engagement volontaire rassemblant 13 000 participants.

Le Global Compact France est le réseau français du Global Compact des Nations Unies et rassemble 1 200 participants (1 100 entreprises et 100 organisations).

Présidé par Jean-Pascal Tricoire, PDG de Schneider Electric, le Global Compact France a pour vocation de rassembler les participants français du Global Compact, d'animer le réseau, de faciliter l'échange de bonnes pratiques et les progrès des participants.

# ODD et opportunités pour les entreprises ?

Deux ans après leur adoption en septembre 2015, les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU sont un sujet qui intègre le monde des entreprises et, en particulier, de leurs politiques de responsabilité sociétale.

## Les Objectifs de Développement Durable



En septembre 2015, lors du Sommet sur le développement durable à New-York, les 193 Etats membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme sur 15 ans : l'Agenda 2030 fondé sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Un agenda pour les peuples, la planète, la paix, la prospérité et s'appuyant sur les partenariats.

17 objectifs mondiaux, déclinés en 169 cibles, dont le but est de lutter contre les inégalités, l'exclusion et les injustices, faire face au défi climatique et à l'érosion de la biodiversité et mettre fin à l'extrême pauvreté.

Universels et transversaux, les ODD concernent tous les pays et sont applicables aussi bien aux pays en développement qu'aux pays industrialisés. Tous les acteurs (États, citoyens, associations, secteur privé, organismes et institutions publics) sont sollicités pour contribuer à la réussite de cet agenda 2030.

Pour atteindre les Objectifs de Développement Durable, les entreprises sont incitées à se mobiliser. Cela peut passer par une transformation de leur fonctionnement interne, par l'innovation dans leurs produits et services et/ou par la coordination avec les parties prenantes.

Deux ans après l'adoption des ODD, cette étude vise à identifier où en sont les entreprises françaises dans leur mobilisation.

## Agir pour les ODD via sa démarche RSE

Par les finalités et enjeux traités par les ODD, les stratégies de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) se révèlent être des leviers d'action et de mise en œuvre. La RSE est en effet souvent définie comme la contribution des entreprises au Développement Durable, les ODD en donnent un cadre précis et des objectifs à atteindre. Nous identifions 3 niveaux sur lesquels l'entreprise peut agir.

### La transformation de son fonctionnement interne

- sur son système de production (méthodes et procédés de production, ressources et énergie consommées, etc.)
- sur la limitation des rejets, pollutions, impacts et dégradations des écosystèmes engendrés par ses activités et la gestion de ses sites
- sur son organisation et le management de ses ressources humaines

### L'innovation dans ses produits et services

- en proposant une offre qui réponde aux enjeux des ODD et à leur mise en œuvre
- en développant des business modèles durables
- en orientant ses choix d'investissements dans la perspective des ODD

### La coordination avec ses parties prenantes :

- les États, engagés via l'ONU sur l'Agenda 2030 que forment les ODD
- sa chaîne de valeur (clients, fournisseurs...) en influençant leur transformation
- la société civile, les syndicats et toutes les autres parties prenantes de leurs territoires d'implantation et d'intervention

Selon la norme ISO 26000 :

*« La responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui contribue au développement durable y compris à la santé des personnes et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales ».*

# Étude sur la mobilisation des entreprises du SBF 120 en faveur des ODD

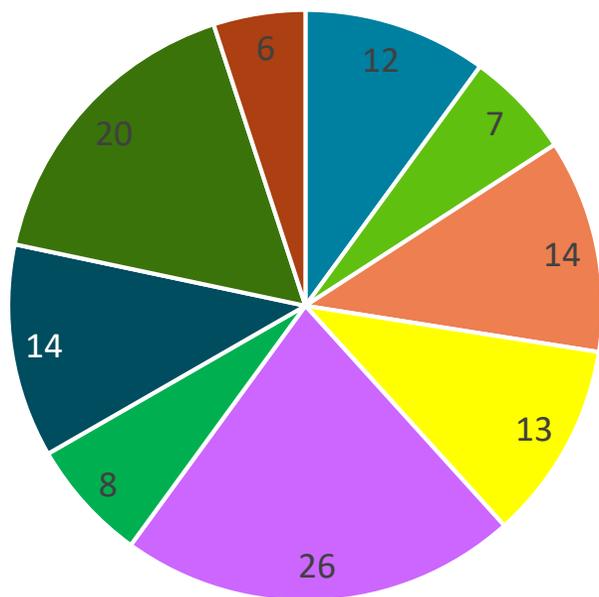


Plus d'un tiers des entreprises se mobilisent aujourd'hui avec des actions variées, contribuant à un, à plusieurs ou à la totalité des ODD.

De quelle façon les entreprises du SBF 120 se sont-elles appropriées les Objectifs de Développement Durable et comment s'engagent-elles pour les atteindre ?

## Introduction et composition de l'échantillon

**Composition du SBF 120 par secteurs  
(nombre d'entreprises)**



Secteur des entreprises

- banque et services financiers
- commerce
- construction, immobilier et hôtellerie
- énergie, eau et matières premières
- industrie manufacturière
- média
- santé et alimentation
- services
- transport

L'analyse a porté sur l'ensemble des entreprises du SBF 120 (composition au 1<sup>er</sup> janvier 2017). Ce dernier est un indice boursier regroupant les entreprises du CAC 40 et les 80 valeurs suivantes parmi les premières capitalisations boursières françaises.

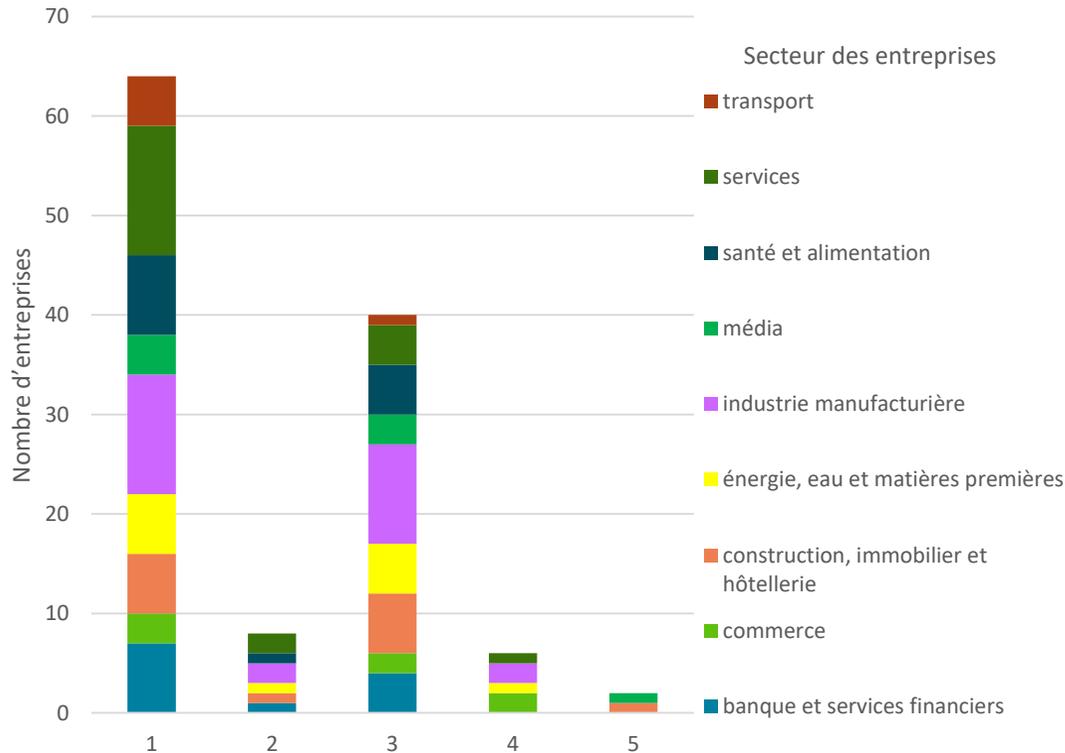
Elle vise à étudier la mobilisation de ces entreprises pour les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'enjeu est d'évaluer le niveau d'appropriation du sujet par les entreprises, leurs niveaux de mobilisation et de connaître les actions qu'elles ont mis en œuvre pour participer à l'atteinte de ces objectifs.

Pour cela, les publications officielles des entreprises (documents de référence, rapports d'activité, rapports de responsabilité sociétale, rapports sur le développement durable, etc.) ont été étudiées de manière exhaustive au travers d'une grille d'analyse répertoriant leur niveau d'engagement, les modes de prise en compte des différents ODD pour lesquels elles sont mobilisées et les types d'actions mises en place.

## Les entreprises commencent à s'appropriier les ODD

### Niveau d'appropriation des entreprises par secteur



**Niveau d'appropriation :**  
 1 : Aucune mention des ODD  
 2 : Les ODD sont évoqués de manière générale  
 3 : Un ou plusieurs ODD cités  
 4 : Évoque une ou plusieurs cibles  
 5 : Évoque un ou plusieurs indicateurs

L'appropriation des ODD par les entreprises du SBF 120 est concentrée sur deux niveaux : soit les entreprises ne parlent pas du tout des ODD, soit elles en mentionnent un ou plusieurs. Dans ce dernier cas, cela se traduit au minimum par l'illustration de l'un des ODD avec une pratique concrète de l'entreprise. Par exemple « nous contribuons à l'ODD 7 car 80 % de nos bâtiments sont éclairés avec des énergies renouvelables ».

Très peu d'entreprises évoquent les cibles ou les indicateurs. Cela montre un niveau d'appropriation encore très global. Peu d'entreprises définissent précisément leur contribution sur la base d'analyses poussées. Cependant beaucoup s'engagent à le faire dans leurs prochains rapports.

Plusieurs secteurs n'évoquent, ni les cibles, ni les indicateurs. C'est le cas de celui de la santé et alimentation ainsi que des banques et services financiers.

Plus d'un tiers du SBF 120 mobilisé sur les ODD

Secteur	Nombre d'entreprises mobilisées	Nombre total d'entreprises du secteur
Banque et services financiers	3	12
Commerce	4	7
Construction, immobilier et hôtellerie	8	14
Énergie, eau et matières premières	6	13
Industrie manufacturière	12	26
Média	4	8
Santé et alimentation	4	14
Services	4	20
Transport	0	6
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>120</b>

Nous caractérisons une entreprise « mobilisée » par le fait d'avoir mis au moins une action en place qu'elle a identifiée comme participant à la réalisation des ODD.

## Plus d'un tiers du SBF 120 mobilisé sur les ODD

AccorHotels		EDF		Klepierre		ScorSE	
ADP		Eiffage		Korian		SEB	
Air France		Elior		LafargeHolcim		SES	
Air Liquide		Elis		Lagardère		SFR	
Airbus		Engie		Legrand		Société Générale	
Alstom		Essilor		L'Oréal		Sodexo	
Alten		Euler Hermes		LVMH		Soitec	
Altran Technologies		Eurazeo		M6		Solvay	
Amundi		Eurofins Scientific		Mercialys		SopraSteria	
Aperam		Euronext		Michelin		SPIE	
ArcelorMittal		Europcar		Natixis		STMicroelectronics	
Arkema		Eutelsat		Neopost		Suez Environnement	
Atos		Faurecia		Nexans		Tarkett	
AXA		Foncière des Régions		Nexity		Technicolor	
BIC		Gaztransport		Nokia		Technip	
Biomérieux		Gecina		Orange		Teleperformance	
BNP Paribas		Gemalto		Orpéa		TF1	
Bolloré		Genfit		Pernod Ricard		Thalès	
Bouygues		Groupe Eurotunnel		Plastic Omnium		Total	
Bureau Veritas		Havas		PSA		Ubisoft	
CapGemini		Hermès International		Publicis		Unibail-Rodamco	
Carrefour		Icade		Remy Cointreau		Valeo	
Casino		Iliad		Renault		Vallourec	
CNP Assurances		Imerys		Rexel		Veolia	
Crédit Agricole		Ingenico		Rubis		Vicat	
Danone		InnatePharma		Safran		Vinci	
Dassault Aviation		Ipsen		Saint Gobain		Vivendi	
Dassault Systèmes		Ipsos		Sanofi		Wendel	
DBV Technologies		JC Decaux		Sartorius Stedim		Worldline	
Edenred		Kering		Schneider Electric		Zodiac Aerospace	

Sur les 44 entreprises mobilisées (niveau d'engagement de 4 ou 5) 32 sont membres du Global Compact France et seulement 3 ne sont pas membres ni du Global Compact France ni du Global Compact des Nations Unies.

De plus, seules 25 entreprises sont membres du Global Compact France sur l'ensemble des entreprises du SBF 120 non mobilisées. L'appartenance au Global Compact France semble donc être un moteur pour la mobilisation sur les ODD.



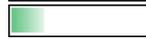
Entreprises membres du Global Compact France

### Niveau d'engagement :

1 : Aucune mention des ODD



2 : Une mention seulement générale



3 : Un ou plusieurs ODD identifié(s)



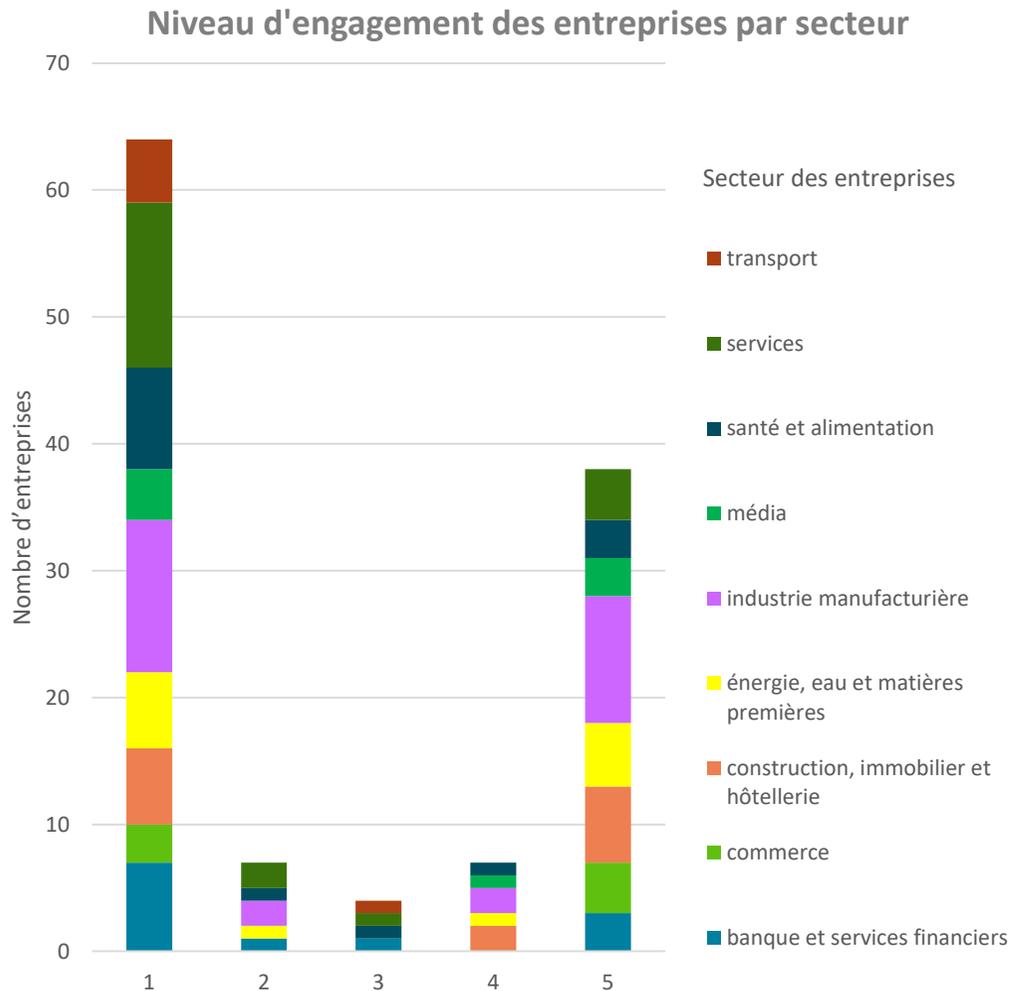
4 : Un projet, un partenariat ou une offre évoqué(é)



5 : Des nouvelles offres, des partenariats et des projets mis en œuvre



## Des niveaux d'engagement très polarisés



**Les niveaux d'engagement sont très polarisés.** Un peu plus de la moitié des entreprises ne s'engagent pas. Lorsqu'elles s'engagent, elles le font majoritairement avec plusieurs types d'actions, projets, partenariats ou nouvelles offres identifiés comme en lien avec un ou plusieurs ODD.

**Cette polarisation n'est cependant pas uniforme suivant les secteurs.** Elle est très présente dans les médias avec une seule entreprise se situant entre les niveaux 2 et 4 d'engagement, ou encore dans le commerce qui n'en a aucune.

Mis à part le secteur des transports, tous les autres secteurs ont des entreprises du SBF 120 engagées, voire très engagées. Cela peut traduire le fait que **l'ensemble des activités économiques se sentent concernées par la mise en œuvre de cet Agenda mondial pour le développement durable.**

**Niveau d'engagement :**

- 1 : Pas de mention des ODD
- 2 : Une mention dans un texte
- 3 : Un ou plusieurs ODD identifié(s)
- 4 : Un projet, un partenariat ou une offre évoqué(é)
- 5 : Des nouvelles offres, des partenariats et des projets mis en œuvre

## Plus d'un tiers du SBF 120 mobilisé sur les ODD

**Plus d'un tiers des entreprises du SBF 120 se mobilise pour les ODD.** C'est un sujet émergent qui devrait prendre de l'ampleur dans les années à venir grâce, notamment, à un intérêt de plus en plus poussé des investisseurs et des agences de notation. On peut penser que beaucoup d'entreprises attendent que le sujet prenne plus d'ampleur chez leurs parties prenantes et dans l'opinion publique pour plus fortement s'y intéresser et s'engager. Les ONG françaises n'ont pour le moment que peu d'action de plaidoyer sur les ODD.

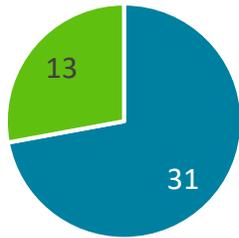
Au sein du SBF 120, les secteurs se sont emparés des ODD plus ou moins fortement. Le secteur du commerce, celui de la construction, de l'immobilier et de l'hôtellerie ainsi que celui de l'énergie, de l'eau et des matières premières sont ceux qui présentent la plus grande part d'entreprises mobilisées.

**Des secteurs dont certains ODD touchent directement des problématiques et des enjeux liés au cœur de métier, ne sont pas nécessairement les plus mobilisés dans le SBF 120.** Par exemple le secteur de la santé et alimentation, qui peut être directement en lien avec les ODD 2 et 3, est très peu mobilisé avec seulement 3 entreprises sur 12 affichant une contribution à la réalisation de ces ODD. Les entreprises du SBF 120 du secteur des transports n'évoquent pas les ODD alors que c'est un secteur à forts enjeux sociaux et environnementaux.



## Des supports de communication et un niveau de précision variables

### Type de document qui évoquent les ODD (nombre d'entreprises)



■ Document de référence ■ Document RSE

Quelques entreprises pionnières évoquent les cibles (6 entreprises) et les indicateurs (2 entreprises) des ODD.

LVMH, Tarkett, Ingenico et Airbus évoquent les cibles. Carrefour et Suez Environnement présentent une table de concordance entre leurs engagements et des cibles des ODD. Et Vivendi et AccorHotels présentent, pour leur part, un tableau de concordance entre leurs engagements, des référentiels comme le GRI et les indicateurs des ODD.

Classiquement le document de référence étant plutôt à destination des investisseurs et les rapports de responsabilité sociétale à l'ensemble des parties prenantes, il est intéressant de voir que la majorité des entreprises évoquent les ODD dans leur document de référence. Cela montre que les entreprises portent les ODD à un haut niveau : celui des décideurs de la stratégie de l'entreprise. Cela suggère que les ODD peuvent être un facteur affectant les décisions d'investissement et donc l'accès au capital.

### Extrait du Document de Référence 2016 de Carrefour



**Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables**

Cible 12.3 : Avec son programme Antigaspi, Carrefour est fortement mobilisé pour réduire le volume de déchets alimentaires au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement (détail en section 2.3.2.1).



**Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions**

Cible 13.2 : Avec la mise en place d'un prix interne du carbone, et le déploiement d'une politique Antigaspi et d'un plan Énergie - Climat, Carrefour incorpore une mesure phare relative aux changements climatiques dans sa stratégie d'investissement (détail en section 2.3.2.2).



**Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable**

Cible 14.4 : Carrefour encourage une production et une consommation responsables des produits de la mer, afin de mettre un terme à la surpêche et aux pratiques de pêche destructrices (détail en section 2.3.3.2).

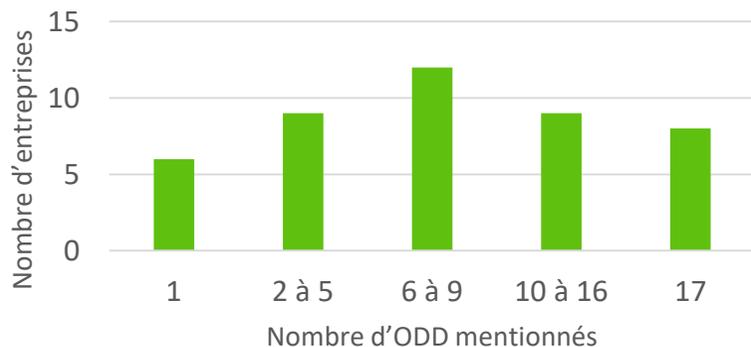


**Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts**

Cible 15.2 : Carrefour s'associe à toutes les initiatives qui promeuvent la gestion durable des forêts, et luttent contre la déforestation en encourageant l'approvisionnement en produits non issus de la déforestation (détail en section 2.3.3.3).

## Une étude majoritairement ciblée sur un nombre restreint d'ODD

Nombre d'ODD mentionnés par les entreprises mobilisées



Les entreprises qui se mobilisent sur les ODD n'étudient pas nécessairement leur contribution à chaque ODD ou n'évoquent pas leur contribution à tous les ODD. Certaines entreprises mentionnent uniquement un ou deux exemples d'ODD pour lesquels elles ont des actions alors que d'autres expliquent leur contribution pour chaque ODD.

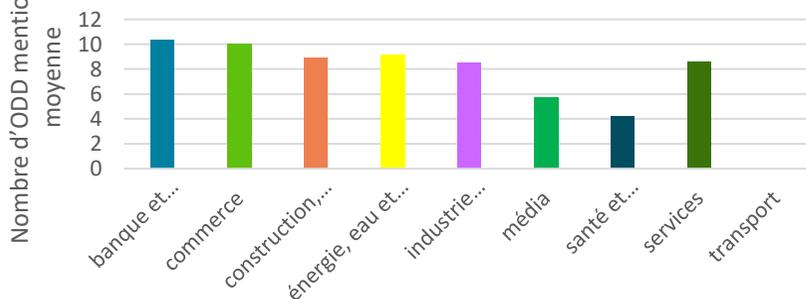
La plupart des entreprises ne mentionnent que 6 à 9 ODD. Cette analyse résulte de la mise en correspondance de pratiques de la politique RSE avec les ODD correspondants.

Six entreprises ne mentionnent qu'un seul ODD. L'ODD choisi n'a généralement pas de lien précis avec le secteur d'activité mais relève plutôt d'une pratique dont l'entreprise est particulièrement fière.

En revanche, 8 entreprises ont porté leur analyse sur l'ensemble des 17 ODD. Cette analyse est souvent faite en s'intéressant aux différents axes de la stratégie RSE du groupe et en identifiant les ODD directement concernés (voir les exemples ci-dessous).

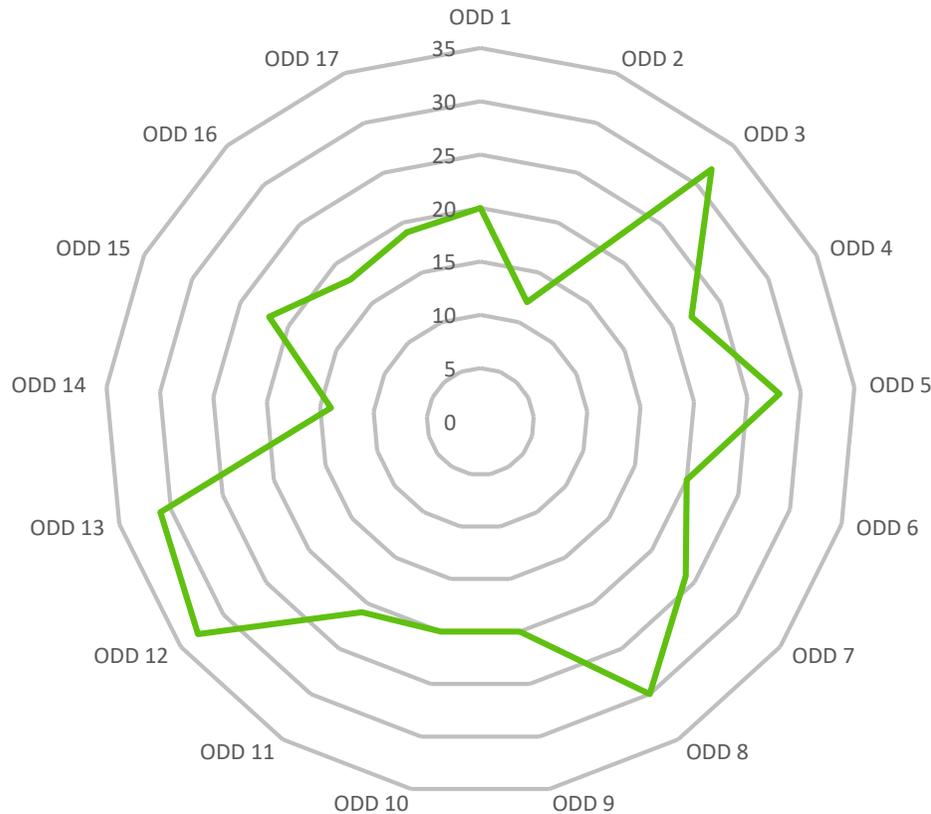
Enfin, le nombre moyen d'ODD cités diffère d'un secteur à l'autre. Les entreprises des secteurs qui mentionnent très peu d'ODD privilégient l'analyse de leurs actions sur un nombre restreint d'exemples. C'est le cas des médias et du secteur de la santé et de l'alimentation. Ce sont des secteurs qui ont également une part relative d'entreprises engagées plus faible.

Moyenne du nombre d'ODD mentionnés par les entreprises mobilisées par secteur



## Une mobilisation plus forte sur certains ODD

Contribution des entreprises du SBF 120 aux ODD  
(en nombre d'entreprises qui mentionnent l'ODD)



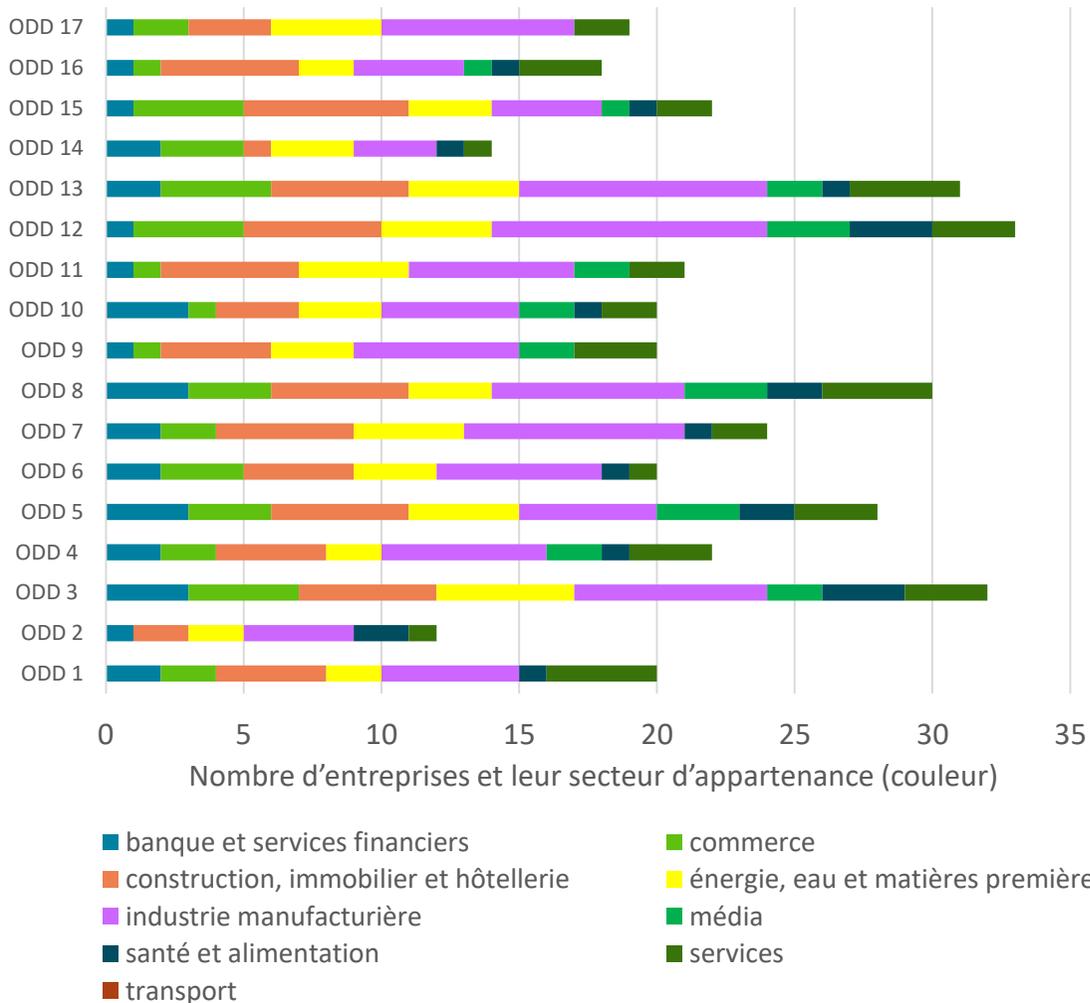
Les entreprises se mobilisent principalement sur les ODD concernant directement la production et le travail. Trois quarts de celles qui mentionnent des ODD citent l'ODD 12 : « Consommation et production durables » et deux tiers citent l'ODD 8 : « Travail décent et croissance économique ». Deux tiers également des entreprises étudiées citent l'ODD 3 : « Santé et bien-être » qui peut concerner certains volets des politiques RH.

La lutte contre le changement climatique est un enjeu qui apparaît aussi prioritaire avec 70 % des entreprises le mentionnant. Il faut cependant nuancer ces observations. Par exemple les cibles de l'ODD 13 sont centrées sur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion des catastrophes naturelles alors que la plupart des entreprises y placent leurs initiatives de réduction des gaz à effet de serre et de lutte contre le réchauffement climatique. Les titres courts des ODD semblent induire en erreur un certain nombre d'entreprises.

Il y a 3 ODD qui ressortent comme étant ceux avec le moins de contribution : le 2 (Lutte contre la faim), le 14 (Vie aquatique) et le 6 (Eau propre et assainissement). Ce sont des ODD qui apparaissent peu dans les politiques de responsabilité sociétale et qui demandent donc une attention particulière de la part des entreprises, notamment de celles dont l'activité est fortement liée aux thèmes de ces ODD.

## Une mobilisation plus forte sur certains ODD

### Contribution des secteurs aux ODD



Certains secteurs se sont mobilisés prioritairement sur les ODD les plus en lien avec leur type d'activité, par exemple l'ODD 12 sur la production et la consommation durables pour le secteur de l'industrie manufacturière. Il est cité par 10 entreprises parmi les 12 qui se mobilisent sur les ODD. De même toutes les entreprises du secteur du commerce qui se mobilisent sur les ODD le citent. La seule entreprise de la santé du SBF 120 qui se mobilise sur les ODD ne parle que de l'ODD 3 qui porte en partie sur son cœur de métier.

Ce n'est toutefois pas systématiquement le cas : sur les 4 entreprises du secteur de la santé et de l'alimentation qui se mobilisent sur les ODD, 2 ne se mobilisent pas sur l'ODD 2 qui présente pourtant des enjeux importants pour le secteur avec des cibles qui concernent la malnutrition et la faim, les pratiques agricoles résilientes, la promotion d'une alimentation responsable ou encore le renforcement de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs.



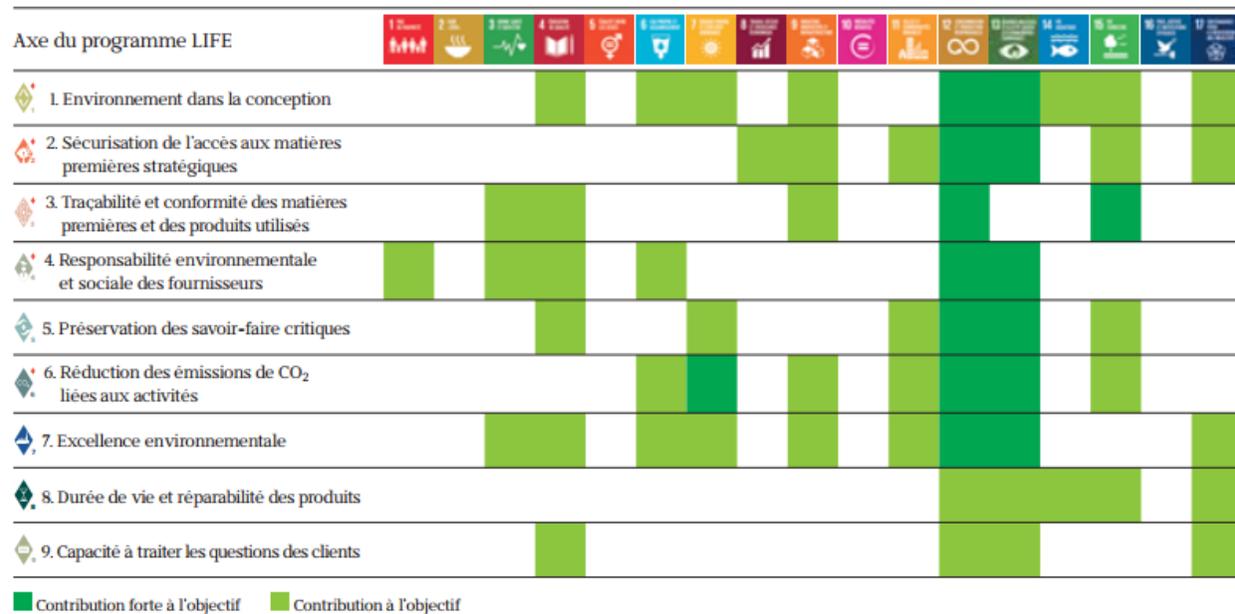
## Exemple d'identification de la contribution de l'entreprise aux ODD

Le groupe LVMH, présente sa contribution aux ODD sous forme de tableau de concordance avec la politique RSE.

Le tableau présenté par LVMH permet de quantifier l'intensité de la contribution apportée par chaque axe de son programme environnemental. Il permet aussi d'identifier les ODD auxquels le groupe ne contribue pas directement.

Celui-ci présente uniquement la contribution de son programme environnemental et non pas l'ensemble de sa politique de responsabilité sociétale.

CONTRIBUTION DU PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL LIFE AUX ODD (OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)



Extrait du Rapport Environnement 2016 du groupe

*L'analyse exhaustive de la contribution aux ODD de toutes les entreprises est disponible sur demande.*



## Exemple d'identification de la contribution de l'entreprise aux ODD

Schneider Electric donne un second exemple des analyses faites par les entreprises qui évaluent leur contribution à l'ensemble des ODD.

Une synthèse de ce type est régulièrement faite dans les rapports de responsabilité sociétale ou documents de référence, donnant une vision globale de la contribution d'une entreprise aux ODD.

Dans la plupart des cas, l'attribution des ODD n'est pas détaillée et ne précise pas le niveau d'analyse. Certaines attributions peuvent ainsi poser question. Par exemple ici, le groupe ne précise pas par qui et comment l'analyse de contribution a été faite.

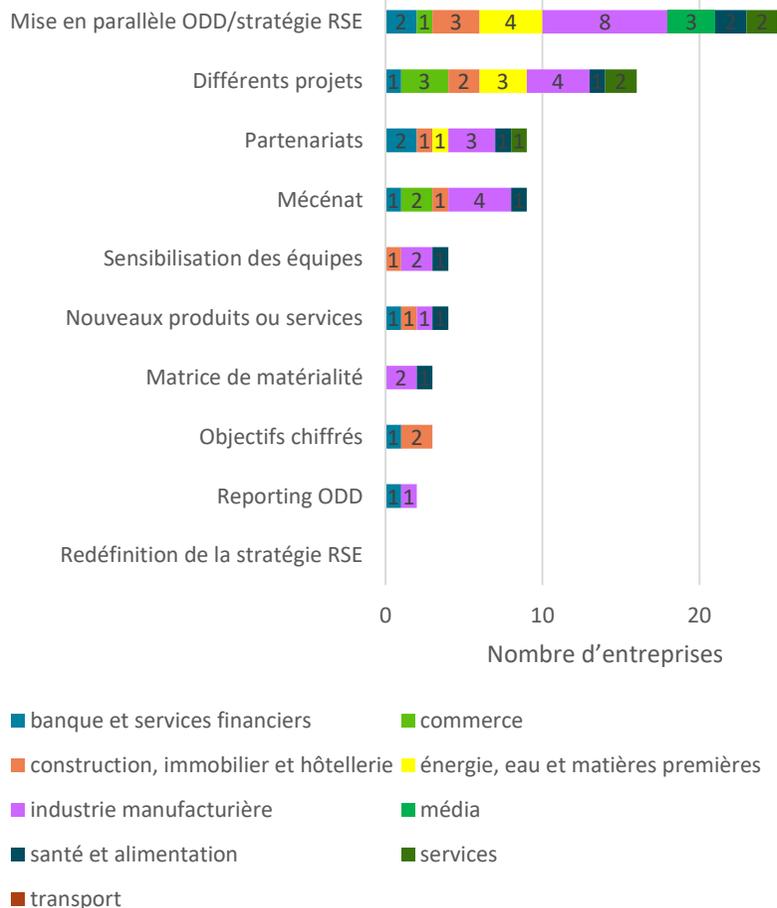
De ce fait, pour assurer une correcte compréhension par les lecteurs, elle doit s'accompagner d'une étude plus précise qui explique comment l'entreprise contribue à chaque ODD par chacun de ses résultats, pratiques ou engagements.



Extrait du document de référence 2016 du groupe

## Des modes d'actions variables, appuyés sur les démarches RSE existantes

### Actions mises en place



La mise en parallèle de la stratégie RSE avec la contribution aux ODD est une pratique courante avec 25 entreprises qui l'ont réalisée sur les 44 mobilisées. Cela se manifeste soit par l'insertion des icones des ODD le long des rapports, soit par des tableaux de correspondance liant les chapitres avec les ODD et parfois avec d'autres référentiels comme la norme ISO 26000 ou la GRI. Si la mise en place de différents projets est également souvent présente, il faut cependant remarquer qu'il s'agit généralement d'identifier des projets déjà existants pour montrer comment ils contribuent aux ODD plus que de mettre en place de nouveaux projets dans le but spécifique d'y contribuer. Beaucoup d'entreprises ont également mis en place des partenariats et du mécénat qui contribuent aux ODD.

Certains types d'actions sont plus contraignants que d'autres et sont par conséquent souvent moins mis en place. Ainsi, le rapportage sur les ODD, la création de matrices de matérialités et la définition d'objectifs chiffrés ne sont spécifiés que par 2 ou 3 entreprises. Ces pratiques permettent pourtant une évaluation pertinente de la contribution aux ODD et entraînent souvent une actions plus ciblée. Aucune entreprise du SBF 120 n'indique avoir revu sa stratégie RSE au regard des ODD. La dimension transformative de la démarche devrait, de manière stratégique, se développer dans les prochaines années dans la continuité de l'état des lieux effectué.

Seules 4 entreprises mènent des actions de sensibilisation des équipes, sur les 44 entreprises qui se mobilisent sur les ODD. C'est un nombre très faible étant donné l'importance de cette pratique et sa facilité de mise en place.

Au niveau des secteurs on remarque que les banques et services financiers ainsi que l'industrie manufacturière et le secteur de la construction, de l'immobilier et de l'hôtellerie ont des actions variées. Ce n'est pas le cas du secteur de l'énergie, de l'eau et des matières premières ni du secteur commerce ou de celui des médias qui ne mettent en place qu'une à trois typologies d'actions, les plus simples à développer initialement.

## Des modes d'actions variables, appuyés sur les démarches RSE existantes

Quatre entreprises ont mis des actions en place spécifiquement pour les ODD, les autres identifient les contributions de leur stratégie actuelle de développement durable.

**Les quatre entreprises du SBF 120 qui ont développé des produits ou des services en lien avec les ODD, ne sont pas les plus engagées sur le sujet.** En effet, Gemalto présente un nouveau produit en lien avec l'ODD 7 alors qu'il ne mentionne pas d'autres ODD. Les 3 autres entreprises n'ont pas non plus fait d'étude détaillée de leur contribution à chaque ODD. On peut également remarquer que 3 entreprises sur 4 ont aussi développé des partenariats sur les ODD. Ces entreprises ne se sont pas appropriées les cibles et ont donc basé leur approche des ODD sur leur compréhension globale. On aurait pu penser qu'au contraire, le développement de nouveaux produits était issu d'une étude approfondie et détaillée des ODD.

**La définition d'objectifs chiffrés est exclusive, dans cette étude, aux entreprises avec le plus haut niveau d'engagement et un nombre important d'ODD identifiés.** Ce sont également ceux qui parlent des ODD dans leur document de référence. En effet l'utilisation d'objectifs chiffrés rend l'approche des ODD plus concrète et permet leur inclusion à la stratégie d'entreprise.

On peut aussi noter quelques incohérences. En effet, 5 entreprises disent mener des partenariats en rapport avec les ODD mais ne font pas référence à leur contribution à l'ODD 17 : « Partenariats pour la réalisation des objectifs ».



## Définition d'objectifs chiffrés ou de rapportage concernant les ODD

AccorHotels a mis en place des objectifs chiffrés pour contribuer aux 7 ODD qui sont en lien avec sa stratégie.

Piliers Planet 21		OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	Principales contributions et engagements de AccorHotels
Collaborateurs	5. Égalité entre les sexes		AccorHotels est fermement engagé dans l'égalité homme/femme à travers la signature des <i>Women's Empowerment Principles</i> portés par l'ONU et en tant que <i>Impact Champion</i> du programme <i>HeForShe</i> .  -> Objectif : 35 % de femmes directrices d'hôtels d'ici 2017
Clients	12. Consommation et production responsables		Pour déployer l'écoconception à grande échelle, AccorHotels a défini des critères de développement durable pour les dix familles de produits clés dans son activité. Parmi les critères identifiés : l'interdiction de certaines substances chimiques, l'utilisation de matériaux issus du recyclage, le recours à des écolabels, l'utilisation de bois ou fibres papier non issus de déforestation, etc.  -> Objectif : 10 familles de produits clés de notre offre hôtelière écoresponsables d'ici 2020  En matière de gestion des déchets, AccorHotels a adopté une politique rigoureuse : traiter les déchets dangereux dans des filières adaptées ; optimiser le tri et la valorisation, notamment par le recours à l'économie circulaire ; réduire la quantité et le volume, tout particulièrement des déchets alimentaires, via un programme ambitieux de lutte contre le gaspillage alimentaire  -> Objectif : - 30 % de gaspillage alimentaire d'ici fin 2020 -> Objectif : 65 % des déchets d'exploitation des hôtels valorisés d'ici fin 2020

*Extrait du document de référence de 2016 d'AccorHotels*

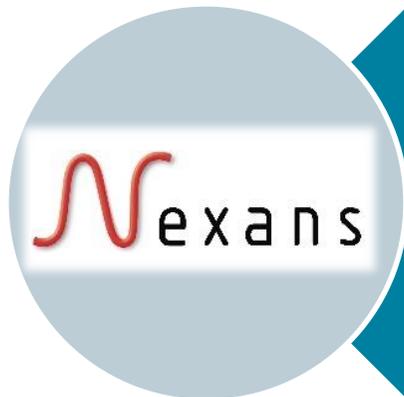


On peut également mentionner Véolia puisque le groupe a lancé une réflexion incluant ses parties prenantes, pour définir une réponse structurée, précise et chiffrée sur sa contribution globale aux ODD.

## Exemple de partenariat et de fondation



Kering a contribué aux travaux de l'Organic Cotton Roundtable, dirigée par Textile Exchange, qui a pour but de replacer l'humain au cœur des modèles d'affaires par le recours aux pratiques biologiques. Dans ce cadre, Kering a soutenu une évaluation de l'impact positif du recours au coton biologique sur les ODD (Objectifs de Développement Durable) de l'ONU pour les fermiers, entre autres autour de l'amélioration des conditions de vie et de la parité.



Créée début 2013, la Fondation d'entreprise Nexans a pour objectif de soutenir le développement de l'électrification à destination des populations défavorisées, partout dans le monde, en privilégiant les associations proches du terrain et les solutions durables. Elle indique ainsi contribuer directement à l'ODD 7 (Recours aux énergies renouvelables).

## Autres exemples d'actions identifiées comme contribuant aux ODD



Solvay a organisé un atelier de travail interne sur les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations unies (ODD). L'objectif de cette manifestation, qui a duré une demi-journée, était de faire prendre conscience de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de montrer comment les cinq objectifs stratégiques de la politique RSE de Solvay (ainsi que l'ensemble des 13 enjeux de matérialité) s'inscrivent dans ce cadre global.



En France, la gamme Tous AntiGaspi développée en partenariat avec le collectif Gueules Cassées, accompagne les fournisseurs locaux dans la valorisation des produits comprenant des défauts d'aspect mineurs mais aussi bons et sûrs que leurs équivalents. Les produits coûtent 30 à 40 % moins chers que leur prix initial, et 1 centime par produit vendu est reversé aux associations de l'aide alimentaire. L'entreprise indique contribuer ainsi à la cible 12.3 de l'ODD 12 (Une consommation et une production durables).



BNP Paribas a développé un indicateur concernant la part des crédits aux entreprises contribuant à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable des Nations Unies. Ce taux était de 16,6 % en 2016 et il était en hausse par rapport à 2015.

## Forte évolution de la mobilisation du CAC 40 par rapport à 2016

Entreprises mobilisées		Entreprises mobilisées	
2016	2017	2016	2017
	AccorHotels	(hors CAC 40)	Nokia
Airbus	Airbus		Pernod Ricard
	Arkema	Publicis	Publicis
BNP Paribas	BNP Paribas		Saint Gobain
	Bouygues	Sanofi	Sanofi
	Carrefour	Schneider Electric	Schneider Electric
	Engie	Société Générale	*
	Essilor		Sodexo
	Kering	Solvay	Solvay
	L'Oréal		STMicroelectronics
	Lafarge	Total	Total
	Legrand	Veolia	Veolia
	LVMH		Vinci
Michelin	Michelin	Vivendi	Vivendi

La précédente étude, réalisée en 2016, portait uniquement sur les entreprises du CAC 40. 11 entreprises étaient alors mobilisées sur les ODD, ce qui portait le taux de mobilisation à un peu plus d'un quart.

Par rapport à l'année dernière ce taux a plus que doublé. Cela montre l'intérêt croissant des entreprises pour les ODD.

Avec une attention grandissante de la part des investisseurs et des agences de notation sur les ODD, on peut penser que ce nombre va encore croître dans les années à venir.

\* La Société Générale cite les ODD de manière générale dans son rapport RSE 2017 mais ne présente pas d'actions directement en lien.

## Synthèse : des stratégies qui démarquent les entreprises pionnières

### Les entreprises du SBF 120 mobilisées

Sur 120 entreprises, 55 évoquent les ODD et 44 d'entre elles se sont mobilisées concrètement pour identifier ou développer des actions qui y contribuent.

Les ODD sont sortis de la confidentialité pour les entreprises du SBF 120 qui en ont fait à la fois un outil de communication de leur politique de responsabilité sociétale ainsi qu'une base d'étude de leur impact social et environnemental.

### L'utilisation d'exemples succincts

Une part importante des entreprises communiquent sur les ODD de façon succincte et en profitent alors souvent pour les illustrer avec un nombre restreint d'exemples en identifiant les ODD auxquels ils contribuent.

C'est une pratique qui fait force d'engagement envers les ODD mais ne permet pas le déclenchement d'actions spécifiques permettant la réalisation de ces 17 priorités mondiales.

### L'étude détaillée de la contribution aux ODD

D'autres, plus pionnières, ont effectué une étude détaillée de leur contribution aux ODD. Elles ont généralement identifié la contribution de chaque axe de leur politique RSE aux différents ODD.

Cette démarche peut s'accompagner d'une identification des ODD stratégiques pour l'entreprise. C'est une première étape pour se diriger vers une révision de la politique RSE et de la stratégie d'entreprise qui permettra d'intégrer pleinement les ODD.

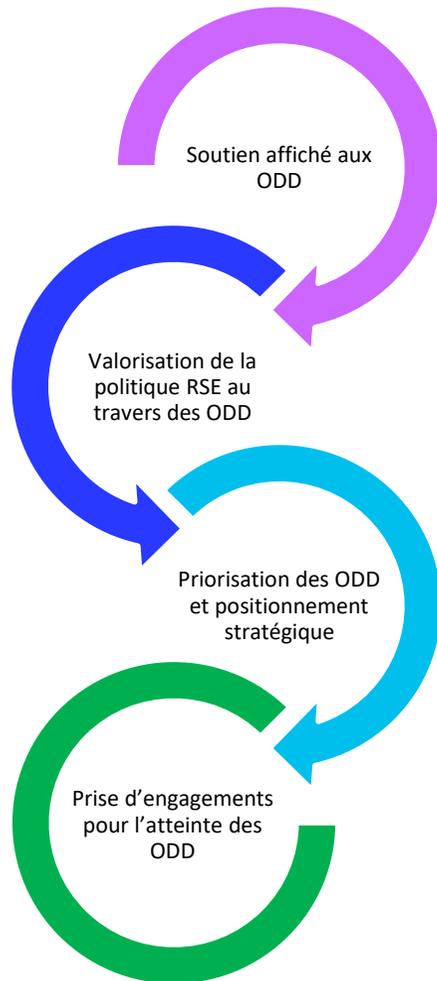
### La prise d'initiative

Cependant les entreprises identifient les contributions de leur entreprises en fonction de ce qu'elles font déjà dans le cadre de leur politique RSE.

Presque aucune entreprise n'évalue son potentiel de contribution aux ODD via des objectifs précis et ne lance par la suite un plan pour les atteindre. Aucune n'a changé sa politique RSE suite à son travail avec les ODD.

C'est sans aucun doute la prochaine étape pour les entreprises qui voudront affirmer un positionnement responsable.

## Synthèse : des stratégies qui démarquent les entreprises pionnières



Quatre profils d'approche des ODD se distinguent donc : les entreprises qui ont choisi d'afficher leur soutien aux ODD mais n'ont pas entamé de démarche d'étude de leur contribution, celles qui ont fait des ODD un outil de communication et de valorisation de leurs actions de développement durable, celles qui ont véritablement étudié en détail leur contribution aux ODD de façon à identifier les ODD stratégiques pour leur développement, et celles qui ont pris de réels engagements visant à atteindre les objectifs dans les délais fixés par l'ONU.

Les entreprises mobilisées du SBF 120 font presque toutes partie de la deuxième catégorie.

**Les ODD sont un agenda international visant à une transformation profonde des modèles de création de valeur. Pour respecter cet agenda, les entreprises devront aller plus loin qu'un état des lieux de leur contribution et se servir des ODD comme un tremplin d'innovation pour leurs futures stratégies. Elles devront également porter cette mobilisation à l'ensemble de leurs filières pour avoir un réel impact.**

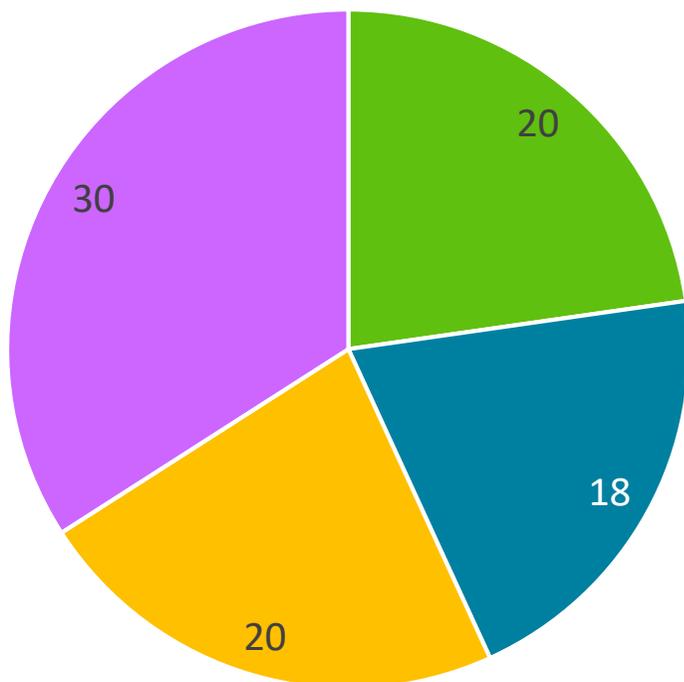
# Enquête ouverte sur la mobilisation générale des entreprises



Grâce aux 88 répondants aux profils variés de cette enquête ouverte, nous pouvons mettre en exergue les modes de mobilisation et d'engagement d'entreprises de toutes tailles. TPE, PME, ETI et grands groupes s'engagent aujourd'hui pour les ODD et les identifient comme un sujet stratégique pour les années à venir.

## Introduction et composition du panel des répondants

Taille des entreprises répondantes  
(en nombre d'entreprises)



■ TPE ■ PME ■ ETI ■ Grand groupe

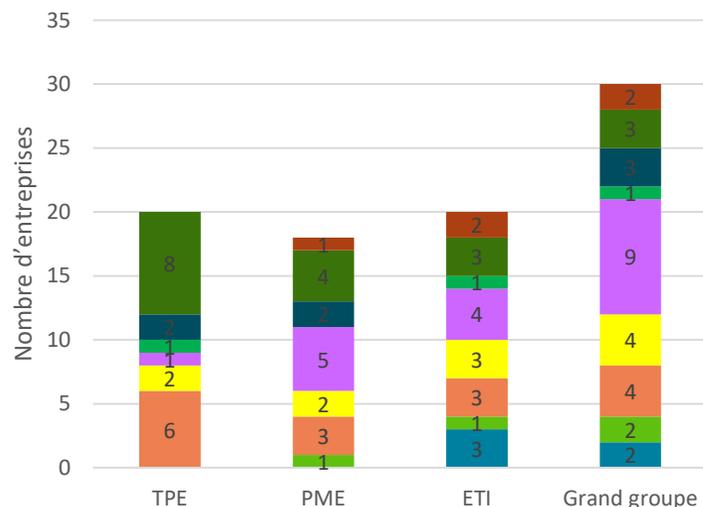
Cette partie montre les résultats et l'analyse d'une enquête réalisée grâce à un questionnaire en ligne auquel toute entreprise qui le souhaitait pouvait répondre de façon volontaire : 88 entreprises ont répondu. Ce questionnaire a été diffusé au travers de réseaux tels que Global Compact France, CCI France...

**Ainsi, l'échantillon n'a pas de vocation à être traité comme un échantillon statistique, mais permet d'appréhender les modes de prise en compte et d'action des entreprises pour les ODD.**

Les analyses suivantes sont faites à partir de ces déclarations volontaires, qui ne sont ainsi pas spécifiquement représentatives de l'ensemble des entreprises françaises.

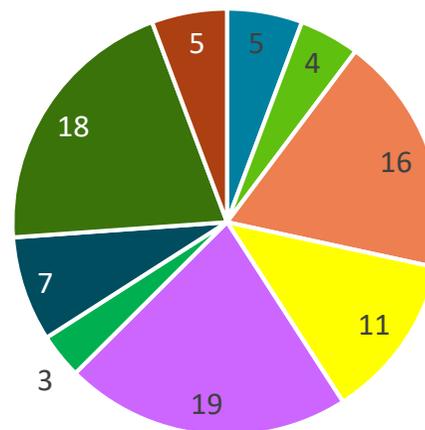
## Taille des entreprises selon leur secteur

### Répartition des entreprises par taille et selon leur secteur (couleur)



- Transport
- Services
- Santé et alimentation
- Médias
- Industrie manufacturière
- Energie, eau et matières premières
- Constuction, immobilier et hôtellerie
- Commerce
- Banque et services financiers

### Répartition des entreprises par secteur (en nombre d'entreprises, pour un total de 88)



- Banque et services financiers
- Commerce
- Constuction, immobilier et hôtellerie
- Energie, eau et matières premières
- Industrie manufacturière
- Médias
- Santé et alimentation
- Services
- Transport

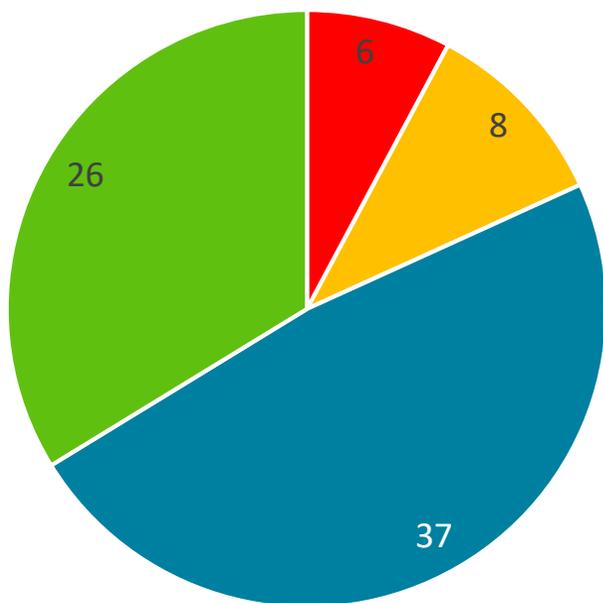
Il est intéressant de constater que des entreprises de tous types de secteurs et de toutes tailles ont participé à cette enquête. Leur représentation relative ne reflète pas spécifiquement la composition du tissu économique français.

Près de la moitié des entreprises répondantes appartiennent soit au secteur des services (principalement TPE), soit au secteur de l'industrie manufacturière (principalement PME et Grands Groupes).

## Des entreprises déjà engagées pour les ODD

**Question : quel est votre niveau d'engagement à propos des ODD ?**

Nombre d'entreprise en fonction des différents niveaux d'engagements



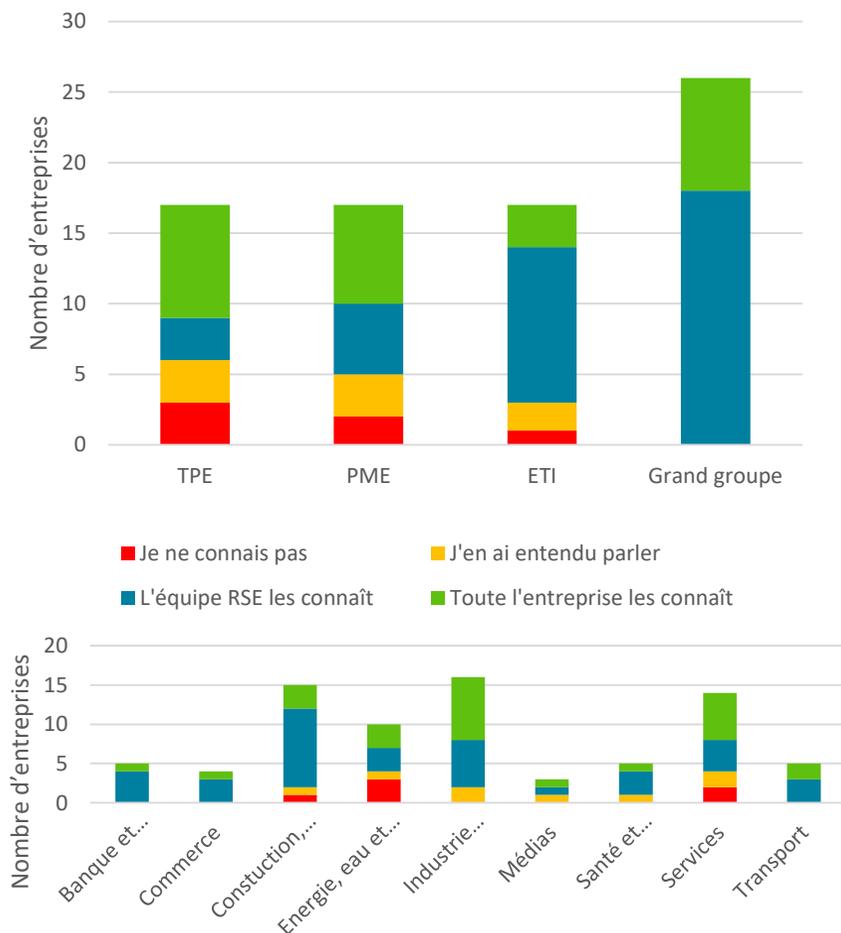
- Je ne connais pas
- J'en ai entendu parler
- L'équipe RSE les connaît
- Toute l'entreprise les connaît

Avec cette première question, les ODD apparaissent comme un sujet émergent dans les entreprises. Pour quelques entreprises répondantes, les ODD ne sont pas connus. **Cependant, dans plus des trois quarts des entreprises interrogées, ils sont connus au moins par l'équipe RSE voire par l'ensemble de l'entreprise.** Presque un tiers des entreprises ayant répondu à l'enquête a sensibilisé l'ensemble de ses employés aux ODD.

**Pour près de la moitié des entreprises répondantes, les ODD sont principalement connus par les équipes RSE.**

## Les grands groupes se déclarent très engagés pour les ODD

**Question : quel est votre niveau d'engagement à propos des ODD ?**



Les grands groupes de l'enquête déclarent tous très bien connaître les ODD.

En revanche, ces derniers restent un sujet moins connu des TPE sondées. Si elles situent rarement ce sujet au niveau de l'équipe RSE, c'est que les TPE, comme la plupart des PME, n'en possède pas, l'information se transmet donc à l'échelle de l'entreprise.

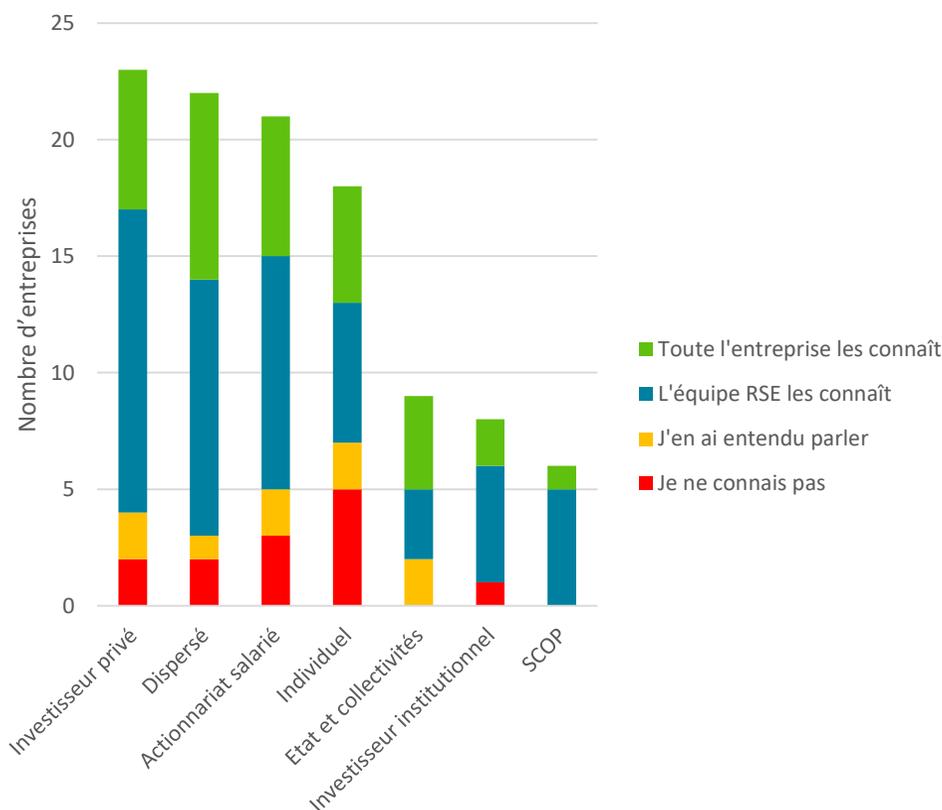
Les entreprises de l'enquête qui ne connaissent pas les ODD se regroupent dans 3 secteurs : le secteur de l'énergie, de l'eau et des matières premières, le secteur des services et le secteur de la construction, de l'immobilier et de l'hôtellerie. La composition des secteurs n'est pas assez représentative pour en tirer des conclusions qui s'appliquent au niveau national.

On remarque cependant que les entreprises qui ont répondu à l'enquête du secteur de l'industrie manufacturière semblent bien informées. Plus de la moitié des entreprises indiquent que toute l'équipe RSE ou toute l'entreprise ont connaissance des ODD.

## Une structure actionnariale qui influence la mobilisation

**Question : quel est votre niveau d'engagement à propos des ODD ?**

Niveau d'engagement en fonction de la structure actionnariale



**En fonction de la structure actionnariale de l'entreprise, l'engagement n'est pas le même.**

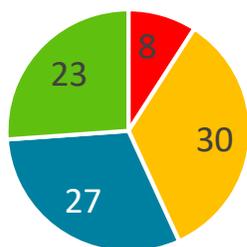
Dans les entreprises avec un actionnariat individuel, une plus grande part des entreprises ne se sont pas appropriées les ODD.

Au contraire, dans les SCOP et dans les entreprises dont l'actionnariat comprend les Etats et collectivités, toutes les entreprises ont intégré les ODD au moins à leur vocabulaire.

## Les entreprises considèrent que les ODD vont devenir stratégiques

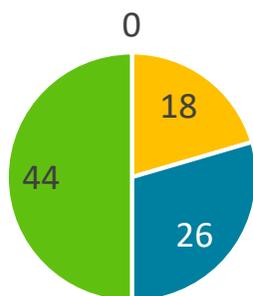
**Question : quel est le niveau d'appropriation des ODD au sein de votre entreprise aujourd'hui ? Et quel sera-t-il selon vous à moyen terme (3-5 ans) ?**

**Appropriation actuelle  
(nombre d'entreprises)**



- Aucun
- Un sujet parmi d'autres
- Un sujet phare de la stratégie RSE
- Un sujet phare de la stratégie générale de l'entreprise ou cœur du business

**Appropriation à moyen terme  
(3-5 ans)  
(nombre d'entreprises)**



La plupart des entreprises répondantes sont déjà mobilisées sur les ODD et plus de la moitié d'entre elles en ont fait un sujet central de leur stratégie RSE ou même de leur stratégie générale.

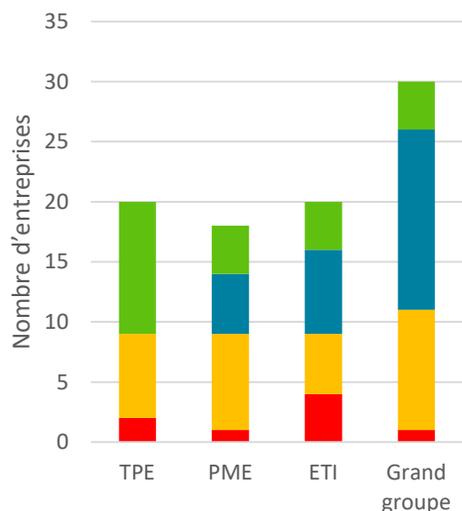
L'importance des ODD est pleinement perçue par les entreprises puisque 44 d'entre elles souhaitent faire des ODD un sujet phare de leur stratégie d'ici 5 ans.

Seulement 8 entreprises sur les 88 de l'étude ne se sont pas appropriées les ODD et celles-ci comptent le faire sous peu.

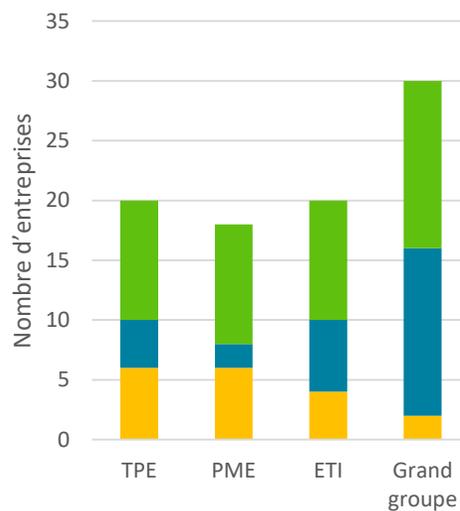
## Des TPE fortement mobilisées sur les ODD

**Questions : quel est le niveau d'appropriation des ODD au sein de votre entreprise aujourd'hui ?  
Et quel sera-t-il selon vous à moyen terme (3-5 ans) ?**

Niveau d'appropriation actuel



Niveau d'appropriation à moyen terme (3-5 ans)



- Un sujet phare de la stratégie générale de l'entreprise ou cœur du business
- Un sujet phare de la stratégie RSE
- Un sujet parmi d'autres
- Aucun

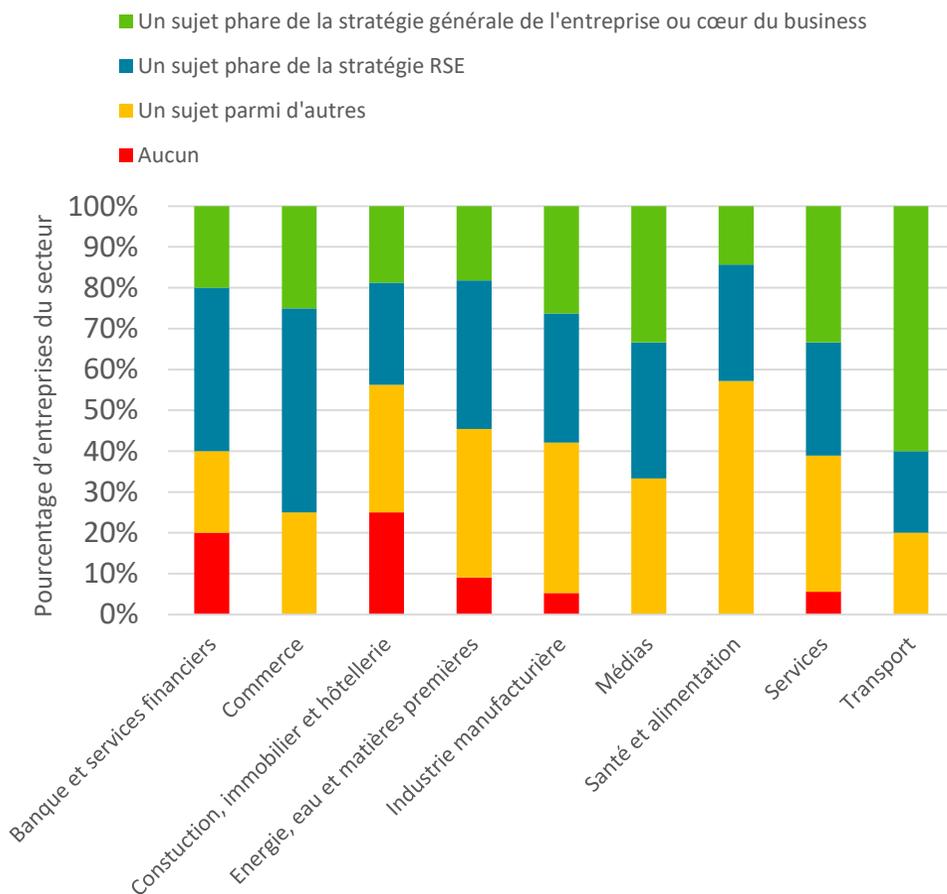
Dans les grands groupes, la stratégie RSE fait partie des priorités et cela explique qu'ils se soient appropriés les ODD. **A l'avenir, beaucoup de grands groupes considèrent que le sujet sera intégré à leur stratégie générale.**

**Le bon niveau d'appropriation des TPE répondantes à l'enquête** (seulement deux entreprises ne se sont pas appropriées les ODD et toutes celles qui valorisent le sujet en font un sujet phare de leur stratégie générale) **peut être expliqué par la vision des ODD comme des enjeux d'affaires et d'innovation et donc de différenciation** (cf. question sur les enjeux des ODD dans la suite de cette étude).

La proportion d'absence d'intégration du sujet des ODD par les ETI est supérieure à celle des autres catégories. **Pour les ETI répondantes, les ODD restent encore un enjeu de communication plus qu'un enjeu d'affaires.** Elles ne voient donc pas l'intérêt d'en faire un sujet phare de la stratégie générale de l'entreprise (cf. question sur les enjeux dans la suite de cette étude).

## Des secteurs inégalement mobilisés

**Question : quel est le niveau d'appropriation des ODD au sein de votre entreprise aujourd'hui ?**



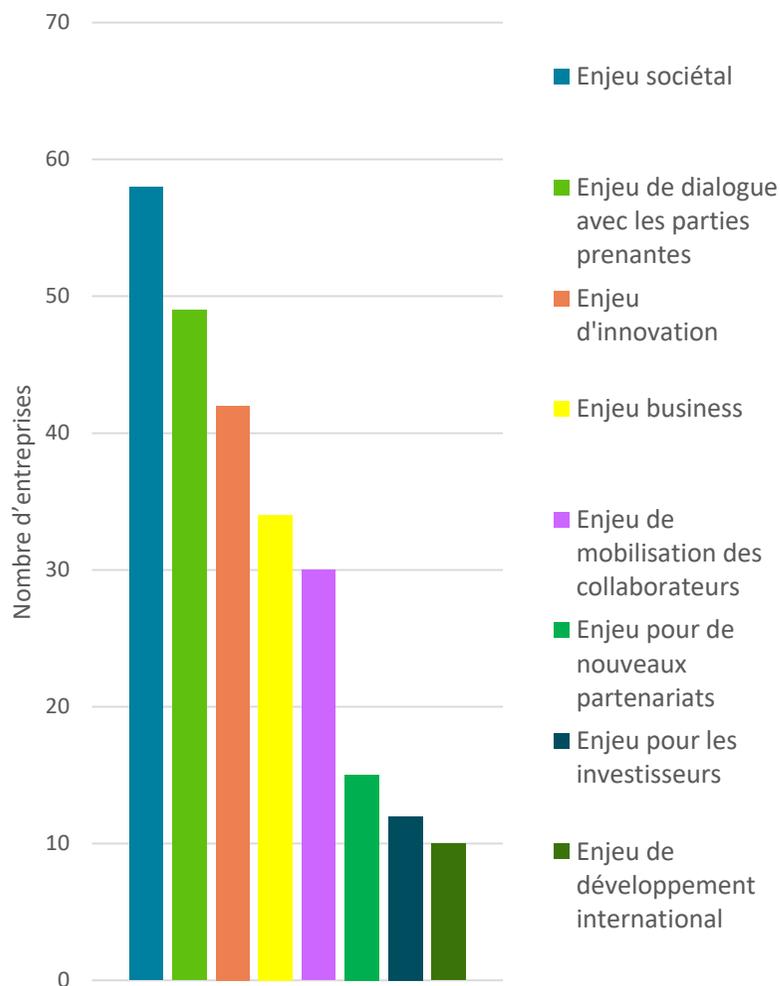
Les entreprises sondées appartenant au secteur des médias, à celui des transports et à celui de la santé et de l'alimentation, sont les seuls où toutes les entreprises se sont appropriées le sujet des ODD.

Cependant, dans le secteur des médias et celui de la santé et l'alimentation, il y a encore peu d'entreprises parmi celles de l'enquête qui placent le sujet dans leur stratégie globale. Cela montre qu'elles ont intégré les ODD à leur vocabulaire quotidien mais que beaucoup ne sont pas allées plus loin.

Au contraire, 60% des entreprises du secteur du transport ont intégré les ODD à leur stratégie d'entreprise. Ceci est plus surprenant puisque dans la partie 2 de cette étude, aucune des entreprises de transport du SBF 120 ne s'était mobilisée pour les ODD. Il est à noter que l'échantillon n'est pas représentatif du secteur ; les entreprises répondantes sont peut-être dans une stratégie de différenciation au sein de leur secteur.

Les ODD sont avant tout un enjeu sociétal, de dialogue et d'innovation

**Question : quels sont selon vous les 3 enjeux principaux des ODD pour les entreprises ?**



Les entreprises ont pris conscience de l'importance globale des ODD. En effet, ces derniers ont un impact sur la société et non pas simplement sur l'entreprise. Ainsi 65% des répondants perçoivent les ODD comme un enjeu sociétal.

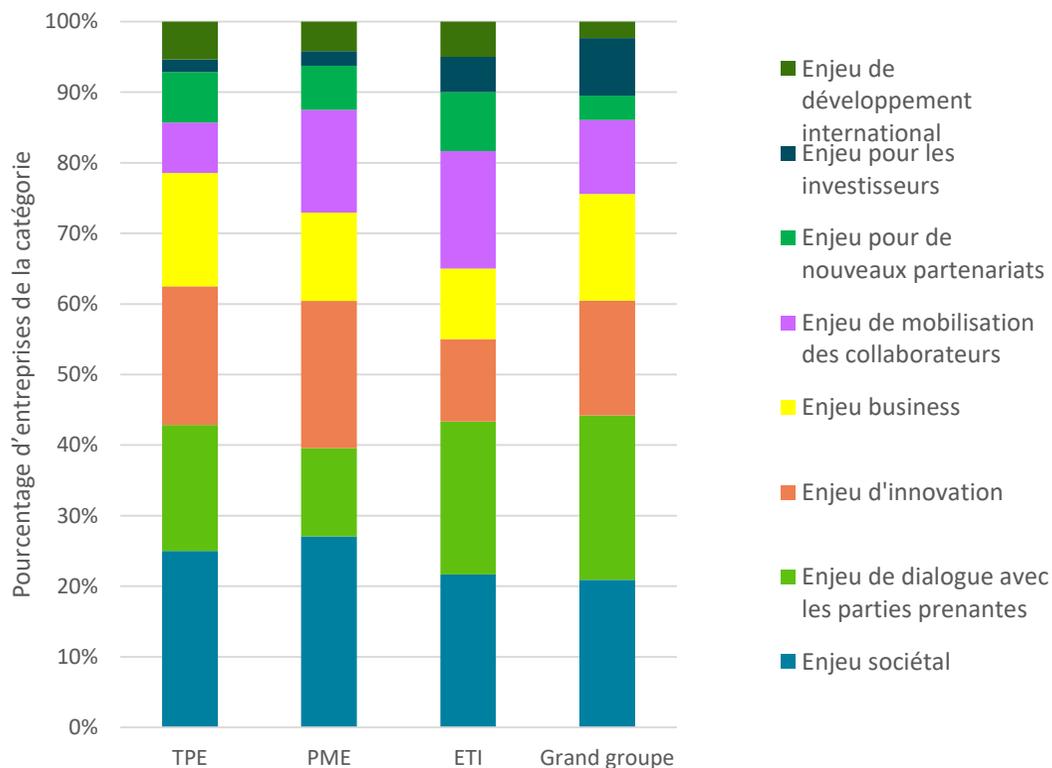
Les entreprises ont aussi identifié les ODD comme un outil de dialogue avec leurs parties prenantes, ce qui est en accord avec la volonté des ODD d'être un outil fédérateur et universel entre les différents acteurs. C'est également cohérent avec le fait que la majorité des entreprises ont sensibilisé leurs collaborateurs aux ODD (voir la question sur les actions mises en œuvre).

Les ODD sont cités par beaucoup d'entreprises comme un enjeu stratégique pour les affaires ou l'innovation. **Les ODD sont donc bien un outil de transformation de l'activité.**

Peu de répondants ont identifié les ODD comme un enjeu pour les investisseurs. **Cela montre que les ODD sont encore peu pris en compte lors de décisions financières, ce qui peut pourtant constituer un facteur de réussite de l'Agenda 2030.**

## L'innovation pour les TPE-PME, le dialogue pour les grands groupes

**Question : quels sont selon vous les 3 enjeux principaux des ODD pour les entreprises ?**

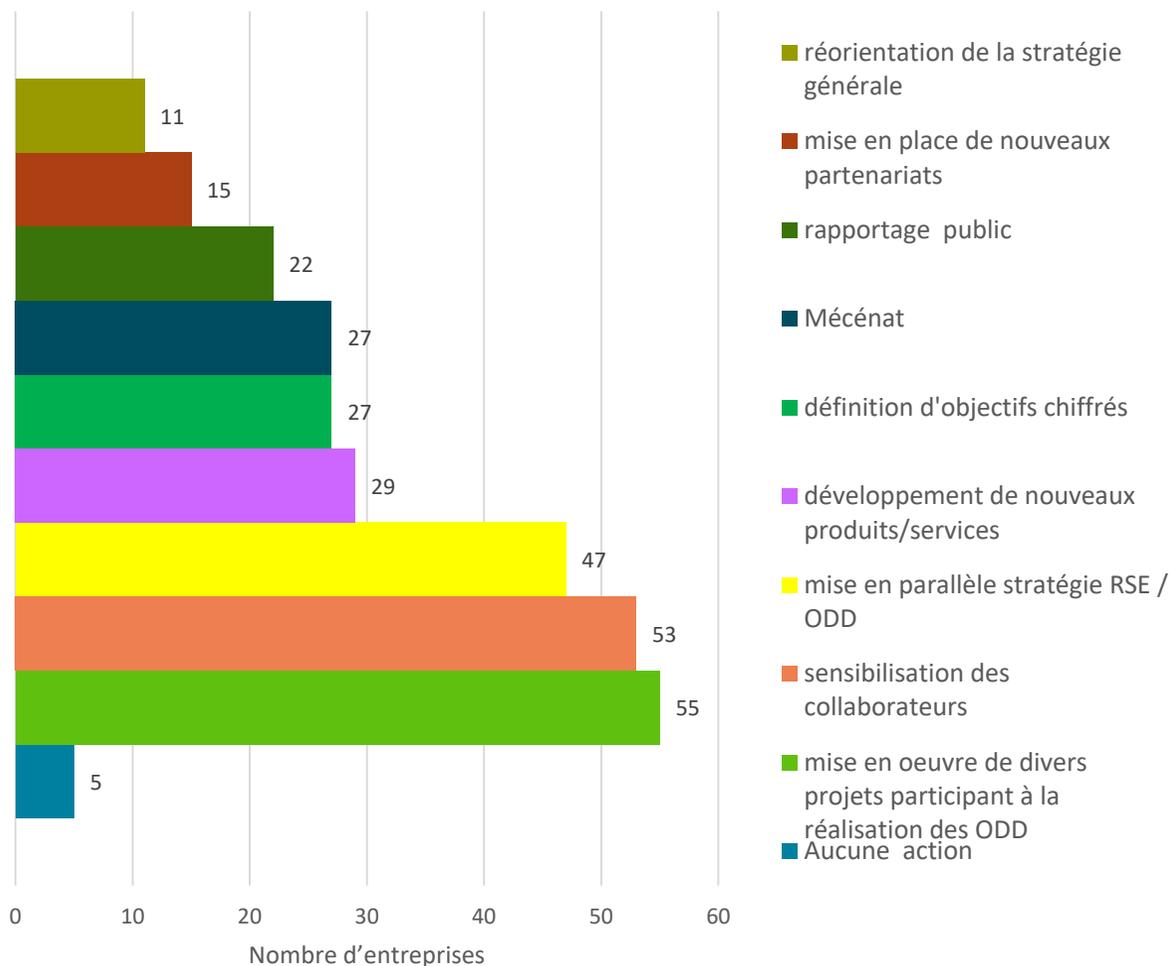


**Pour les TPE et PME répondantes en particulier, les ODD sont un enjeu d'innovation. Elles les considèrent comme un outil de différenciation, ce qui peut expliquer leur intégration à la stratégie de l'entreprise.**

**Les grands groupes et les ETI de l'enquête perçoivent principalement les ODD comme un enjeu de dialogue avec les parties prenantes. Cela démontre de l'intérêt de l'ensemble de la société pour la contribution des entreprises à l'atteinte de ces Objectifs en 2030.**

## Des modes d'action différents, basés sur la valorisation de l'existant

Question : qu'avez-vous mis en œuvre ?



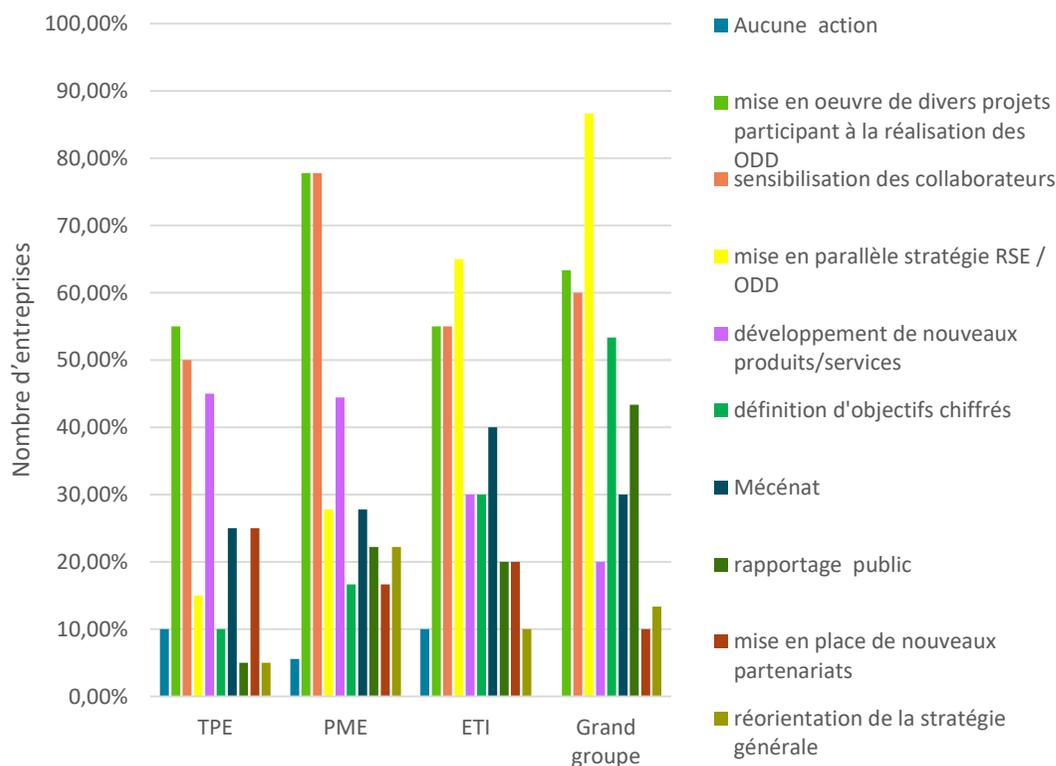
Les principales actions mises en place sont des projets contribuant aux ODD, des actions de sensibilisation des équipes, et un travail de mise en parallèle de la stratégie RSE.

**Cependant, plus que de développer des projets spécifiquement destinés à contribuer à des ODD, les entreprises se contentent généralement d'identifier les ODD auxquels contribuent les actions en place.**

## La mise en parallèle de la stratégie RSE avec les ODD : une pratique courante pour les grands groupes

**Question : qu'avez-vous mis en œuvre ?**

**Pourcentage d'entreprises qui ont mis en œuvre ces actions**



Les grands groupes sondés ont tous mis en place des actions. **La mise en parallèle de la stratégie RSE avec les ODD ressort comme une pratique courante.** On observe également que près de 80% des PME ont mis en place des actions de sensibilisation des collaborateurs. C'est une action moins présente chez les grands groupes qui ont un effectif plus large.

Parmi les répondants, les entreprises qui ne font aucune action sont majoritairement dans le secteur de la construction, de l'immobilier et de l'hôtellerie, dans celui de l'énergie, de l'eau et des matières premières et dans le secteur de l'industrie manufacturière. Cela s'explique en partie par la sur-représentation de ce secteur parmi les répondants ; ce ne sont pas nécessairement les secteurs les moins mobilisés.

## Un exemple d'action chez SAVCO

Extrait du rapport de Communication sur le Progrès disponible sur le site du Global Compact France



COMMUNICATION DE PROGRES

### 3.7 ODD 7 : Energie propre et d'un cout abordable

« Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable »



#### RÉDUIRE SA DÉPENDANCE ET SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

- S'investir dans une démarche d'efficacité et de sobriété énergétique, qui réduit ses consommations d'énergie de manière continue et pérenne (chapitre 6.2.1, 6.2.4 et 6.4).
- Identifier les sources de gaspillage énergétique, comme des machines qui tournent à vide, des déplacements inutiles ou à vide, des locaux allumés ou chauffés/climatisés sans qu'ils ne soient occupés, des procédés qui ne sont pas correctement optimisés, etc... (chapitre 6.4).
- Réaliser une étude énergétique de ses process et procédés de fabrication pour en optimiser les consommations d'énergie (chapitre 6.1).
- Sensibiliser son personnel aux consommations énergétiques (chapitre 6.4).

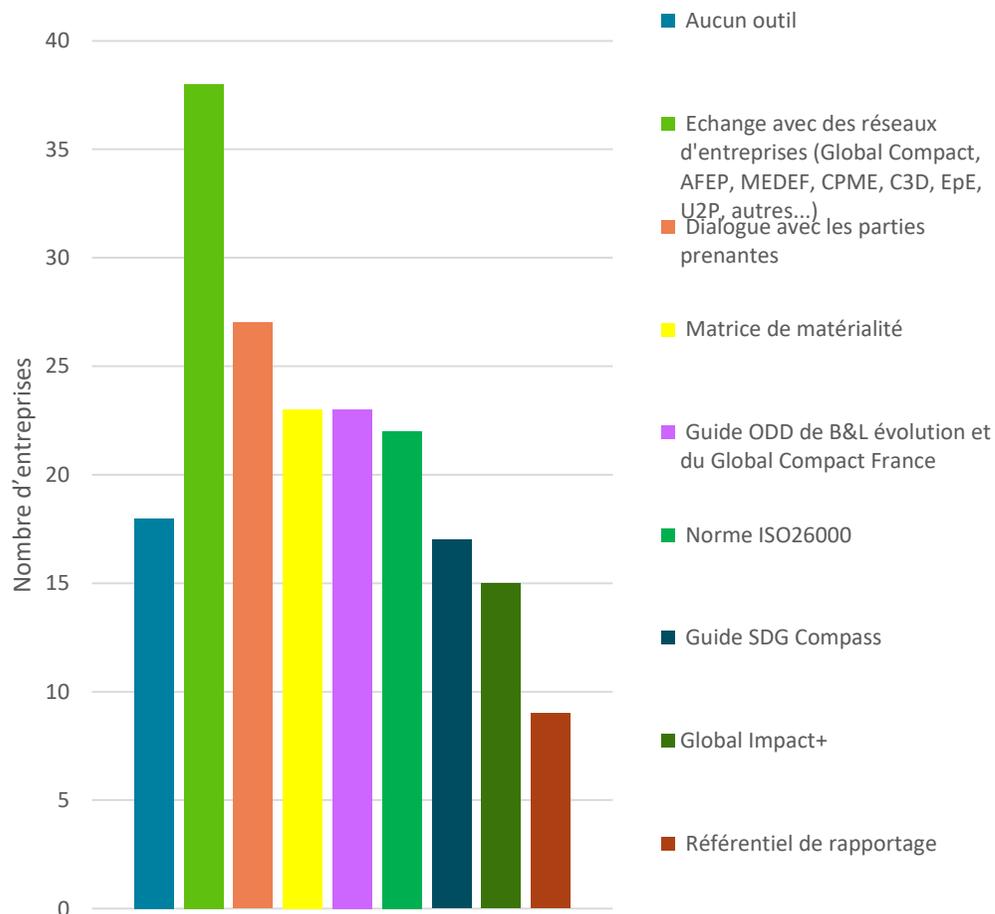
#### INVESTIR DANS L'ÉNERGIE PROPRE ET RENOUEVABLE

- Réaliser un Bilan de Gaz à Effet de Serre (GES) pour identifier les principales sources de consommation d'énergies fossiles et mettre en place un plan de transition vers l'utilisation d'énergies renouvelables ou sans émission de gaz à effet de serre (chapitre 6.1).

Dans son rapport de Communication sur le progrès effectué pour le Global Compact France, Savco présente les actions qu'elle s'engage à faire sous peu pour contribuer aux différents ODD. L'exemple illustré ici est celui de ses engagements pour l'ODD 7 : « Recours aux énergies renouvelables ».

## Les réseaux professionnels, principal outil pour travailler sur les ODD

**Question : quels méthodes/outils avez vous utilisé pour travailler sur les ODD ?**



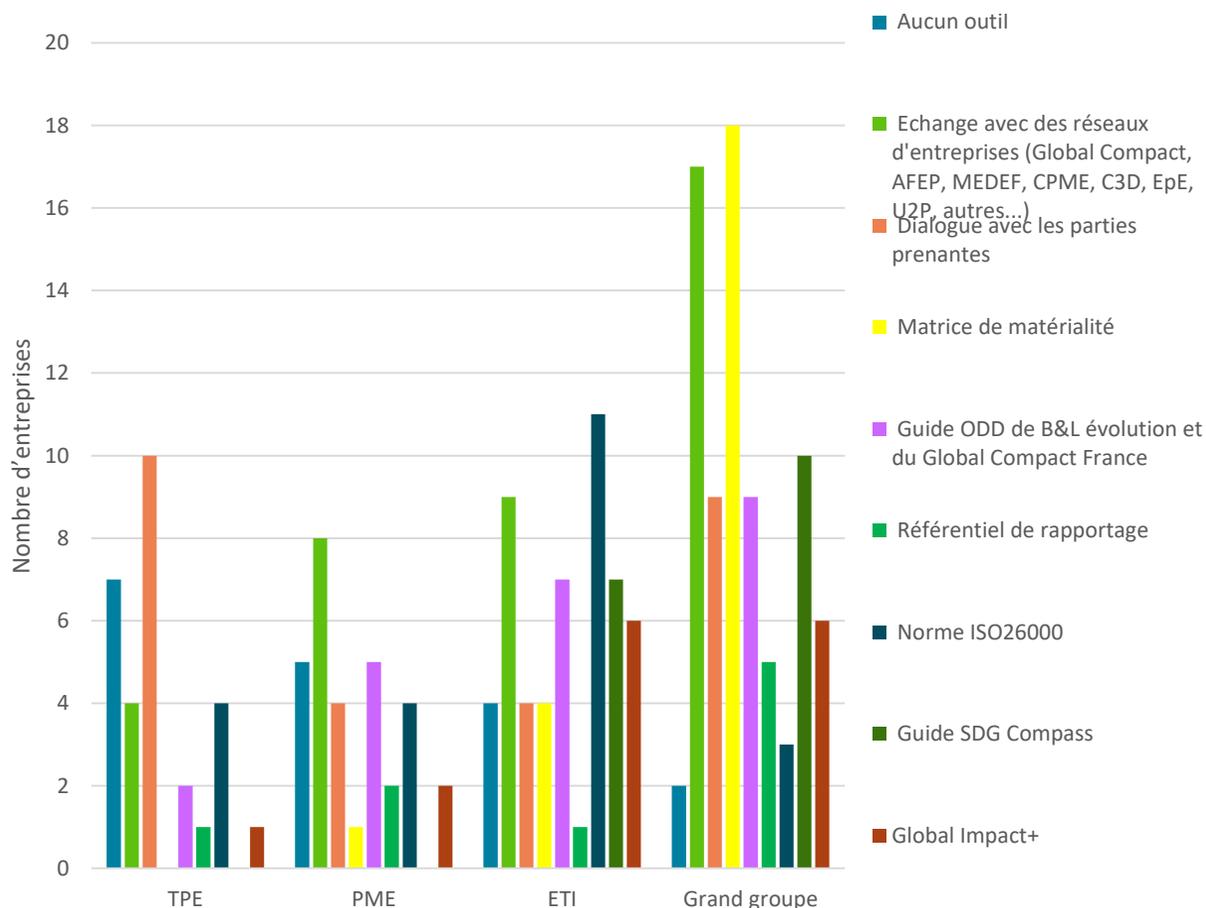
La plupart des entreprises ont échangé avec des réseaux d'entreprises pour travailler sur les ODD.

Peu d'entre elles utilisent le référentiel de rapportage.

**Les ODD sont encore un sujet très abstrait traité prioritairement par le dialogue et il n'existe pas encore d'outil universel adopté par tous pour étudier sa contribution et la développer.**

## L'enjeu de l'accès des TPE-PME aux outils d'analyse et méthodes qui existent

**Question : quels méthodes/outils avez vous utilisé pour travailler sur les ODD ?**



La présence d'un outil d'étude des ODD au sein de l'entreprise semble dépendre de leur taille. Une grande partie des TPE et PME de l'enquête n'en utilise pas pour étudier leur contribution aux ODD. **Les outils techniques semblent réservés aux grandes entreprises qui accordent un budget réel à l'étude des ODD.** Ceci est parfaitement illustré par l'utilisation de matrices de matérialité, l'utilisation du Global Impact+ ou du référentiel de rapportage presque exclusives aux grands groupes.

Si la norme ISO 26000 fait partie des outils classiques du travail sur les ODD dans la plupart des entreprises, les grands groupes sondés semblent la délaissé au profit d'outils plus spécifiquement dédiés aux ODD. Les plus petites structures semblent manquer d'accès à ces méthodes.

## Exemple de l'étude de Gecina

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	Contribution de Gecina	Informations et indicateurs clés	Liens vers le DDR 2016
<b>1 PAS DE PAUVRETE</b>	aucune	L'activité immobilière de Gecina, présente exclusivement en France et focalisée sur l'immobilier de bureau, ne l'amène pas à travailler sur des enjeux de pauvreté	NA
<b>2 FAIM «ZERO»</b>	réduite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mise à disposition de deux sites de Gecina pour des projets d'agriculture urbaine (initiative « Parisculteurs »)</li> <li>- jardins partagés sur deux résidences étudiantes</li> <li>- collaboration avec des start up spécialisées dans l'agriculture urbaine</li> </ul>	7.6.1. Intégration au territoire
<b>3 BIEN-ÊTRE ET BIEN-ÊTRE</b>	majeure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise des risques sanitaires relatifs à l'immeuble (87,2% des immeubles avec un niveau « Performant » ou « Très performant »)</li> <li>- actions pour améliorer le bien-être et l'efficacité productive des 71 141 occupants du patrimoine de Gecina : 71 % des actifs évalués en classe A, B ou C d'efficacité productive</li> <li>- améliorations du confort thermique, acoustique et visuel, de la qualité sanitaire (eau et air) et de l'accès aux transports pour créer de la valeur immatérielle pour Gecina, ses occupants et ses clients</li> <li>- 1<sup>er</sup> immeuble à être labellisé WELL</li> <li>- actions pour améliorer le bien-être des 448 collaborateurs</li> </ul>	1.7.5.1. Gestion des risques Immobiliers 7.3.3. Valeur immatérielle - bien-être et productivité 7.5.3. Conditions de travail
<b>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</b>	réduite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accord GPEC fixant le cadre pour développer l'employabilité des collaborateurs</li> <li>- 99,8 % de taux d'accès à la formation, 26h de formation en moyenne par collaborateur, budget formation représentant 5,4 % de la masse</li> </ul>	7.5.2.5. Les formations 7.5.4.3. Contrat de

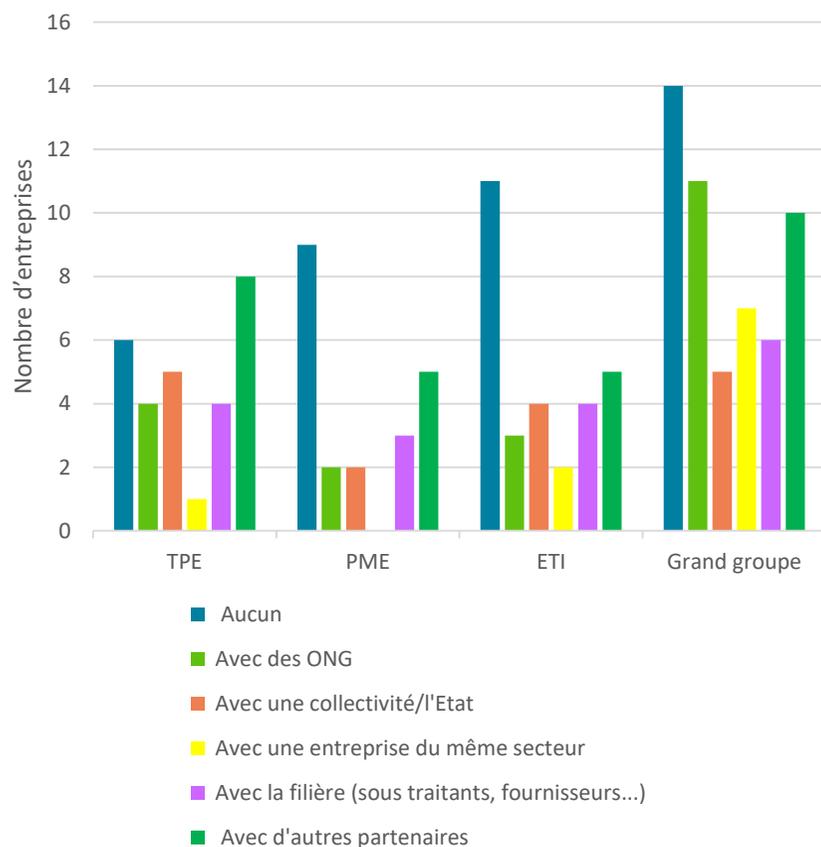


Gecina, une société foncière classée ETI, a effectué une analyse de matérialité des 17 ODD. Elle a ainsi identifié sa contribution à chaque ODD en mettant des détails et des renvois vers son document de référence. Elle a également identifié les 4 ODD prioritaires et ses impacts dans un rapport dédié aux ODD.

Extrait de la Table de correspondance des Objectifs de Développement Durable 2016 de Gecina

## Peu de partenariats pour les ODD chez les répondants

### Question : Avez-vous développé des partenariats pour les ODD ?



**La plupart des entreprises n'ont pas développé de partenariat pour les ODD.** Pourtant la démarche partenariale est centrale dans les Objectifs mondiaux, comme en témoigne l'ODD 17.

Le rassemblement d'entreprises d'un même secteur semble être une stratégie réservée uniquement aux entreprises de grande taille. De même, les partenariats avec les ONG concernent presque 40% des grands groupes contre seulement 10 à 20 % des autres entreprises. Ce constat souligne un manque de collaboration entre les ONG et les petites structures.

**Les partenariats avec la filière, qui semblent les plus pertinents dans le travail des ODD, sont mis en œuvre dans moins de 20% des entreprises répondantes.** Ce sont des partenariats à développer car ils permettent d'avoir un réel impact sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

## Exemples de mise en œuvre de partenariats



Depuis 2017, le Groupe SUEZ est engagé dans un partenariat innovant avec Terracycle et Procter & Gamble. Grâce aux solutions innovantes de Terracycle en matière de collecte des déchets plastiques, SUEZ est en capacité de fournir à Procter & Gamble la matière secondaire nécessaire à la production de nouvelles bouteilles de soin capillaire. Reposant sur la production de nouveaux produits de consommation à partir de plastique recyclé directement collecté sur des plages, ce partenariat innovant a permis de créer une boucle entière d'économie circulaire, contribuant ainsi directement à l'atteinte des ODD 12 (Consommation et production durables) et 14 (Protection de la faune et de la flore aquatiques).

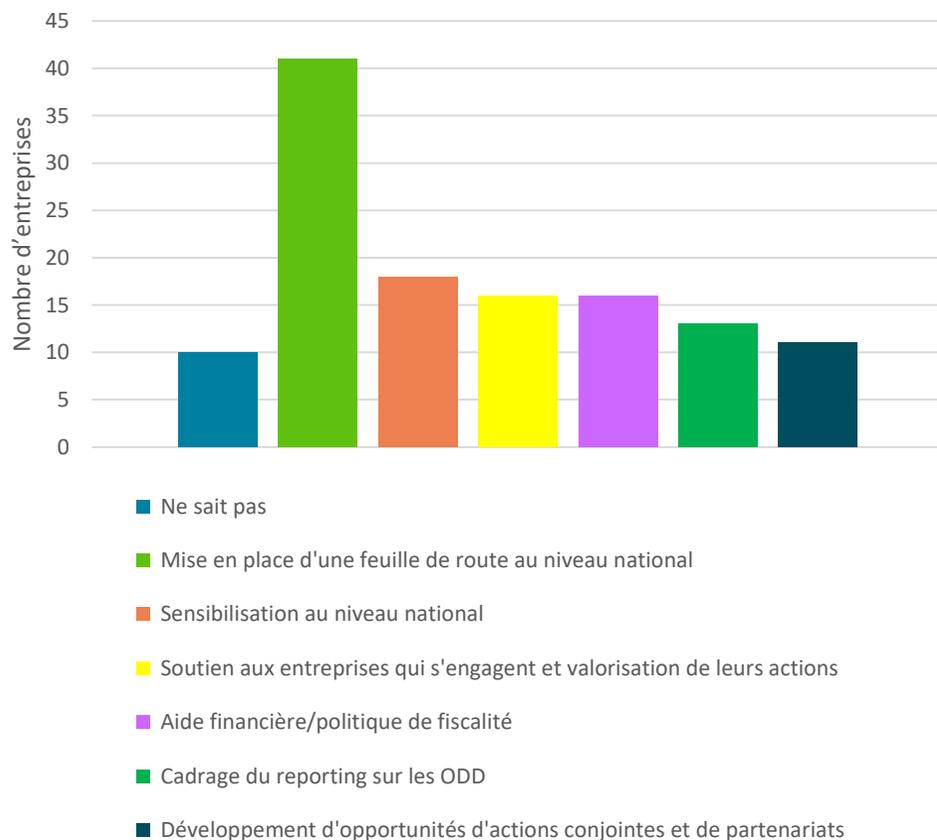


Le domaine Saint Jean de Chépy a été labellisé par la Ligue de Protection des Oiseaux. En acceptant le label refuge LPO, le propriétaire s'engage dans une démarche de protection de la biodiversité de proximité (ODD 15) et rejoint ainsi le réseau de jardins écologiques de France. Pendant 5 ans la Ligue de Protection des Oiseaux l'accompagnera pour l'aménagement du site et l'information de ses visiteurs, après un inventaire approfondi des espèces présentes. Il a également mis en place un rucher d'entreprises, un jardin Bio, et des partenariats avec des producteurs locaux...

## Des attentes fortes envers l'Etat

**Question : qu'attendez vous de la part de l'Etat en matière d'Objectifs de Développement Durable?**

### Attentes des entreprises de la part de l'Etat



Les entreprises ayant répondu à l'enquête attendent principalement **l'élaboration par l'Etat d'une feuille de route nationale**. Elles demandent la mise en place d'objectifs précis et chiffrés aussi bien au niveau national que local. Les entreprises répondantes voudraient aussi voir l'Etat **poursuivre l'effort de sensibilisation aux ODD s'investir dans la valorisation des entreprises qui se mobilisent**.

**Une partie des répondants demandent un cadrage pour le reporting ODD** (doit-il être inclus dans le reporting RSE ? Par quels indicateurs ? Etc.)

Enfin certaines entreprises, en particulier dans le secteur de l'énergie, de l'eau et des matières premières, souhaitent voir l'Etat comme un organisme **fédérateur sur la question des ODD** participant au développement des partenariats et des actions conjointes.

## Autres exemples de bonnes pratiques



Triakaz a mis en place un consortium public/privé pour le développement R&D de nouveaux produits.



Acte International participe activement à une association européenne d'entreprises mobilisées pour un commerce international responsable. L'entreprise a également mis en place un groupe de travail Boosterre sur les sujets énergie, transports, consommation, formations prévention de la corruption, etc...



Worldline est en cours de réflexion pour identifier 3 ODD prioritaires pour sa stratégie.



Pour répondre aux ODD 3 et 17, Sanofi a mis en place en 2016 une multitude de programmes, en collaboration avec des partenaires externes, répondant à des besoins locaux visant à améliorer l'accès aux soins dans des domaines thérapeutiques où Sanofi a développé une expertise. Il s'agit de formation de professionnels de santé aux activités de dépistage et de prise en charge médicale de nombreuses maladies, à la mise en œuvre de projets de sensibilisation et de prévention des populations exposées, au renforcement des capacités des pays en matière d'accès aux soins, de politiques de prix différenciés et de donations de produits.

## Synthèse de l'enquête : un mouvement est créé

Si aujourd'hui les entreprises ne se sont pas encore appropriées complètement les ODD, **elles les perçoivent comme un sujet majeur de leur stratégie RSE voire même de leur stratégie globale d'ici 3 à 5 ans.**

Plus de 50% des PME interrogées font des ODD un sujet phare de leur politique RSE ou de leur stratégie d'entreprise. Cependant elles manquent de moyens pour se mobiliser de façon pertinente et efficace au travers d'outils spécifiques.

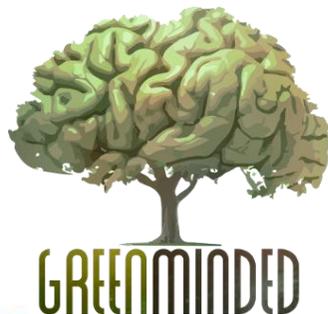
**Perçus comme un enjeu sociétal mais aussi un enjeu pour l'innovation et pour la stratégie d'entreprise, les ODD apparaissent donc comme un moteur pour le développement d'entreprise.** Cependant les investisseurs doivent encore intégrer les ODD à leurs décisions pour obtenir une réelle mobilisation des entreprises sur le sujet.

Les entreprises répondantes attendent également **une mobilisation de l'Etat sur la question des ODD** pour leur offrir un cadre de travail, les accompagner et faciliter la mise en place d'actions.

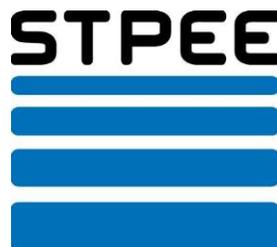
**Beaucoup d'entreprises de l'enquête n'ont pas développé de partenariat pour les ODD.** C'est pourtant une démarche essentielle pour avoir un réel impact et atteindre les Objectifs à l'horizon 2030, en particulier les partenariats au sein de la filière qui permettent une action sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

L'enquête montre également, comme l'analyse du SBF 120, **que la majorité des entreprises se mobilisent pour les ODD au travers de politiques RSE déjà existantes.** Peu d'entreprises ont actuellement mis en place des démarches spécifiques pour l'atteinte des ODD ou fait évoluer leur modèle.

## Répondants - TPE



TRIAKAZ



Autres TPE :  
STRATEGIES MER Et LITTORAL  
VITR'ART  
EMPREINTE ET TRANSITION  
Cendrine & cie

## Répondants - PME



## Répondants - ETI



FRANCE

MÉDIAS

MONDE



**worldline**  
e-payment services



LafargeHolcim



Air Liquide



SOLVAY



JCDecaux



Pernod Ricard



BOUYGUES

groupe pomona



GRUPE  
BPCE



SEB®



GRUPE ADP

**LVMH**  
MOÛT HENNESSY • LOUIS VUITTON



ENGIE



CRÉDIT AGRICOLE



LA POSTE



EDF



VEOLIA



Club Med



vallourec



BNP PARIBAS

SANOFI



Auchan|RETAIL



suez



EIFFAGE

ACCOR HOTELS

SEQUANA



legrand®



UBISOFT®



Schneider  
Electric



ingenico®

Répondants – Grands groupes

## Conclusions et perspectives



**Les entreprises françaises s’emparent petit à petit des ODD, de la start-up au grand groupe coté du SBF 120.** La tendance est vers une généralisation de la mobilisation puisque nous constatons déjà qu’elle est plus forte que l’année dernière au sein du CAC 40, qui compte maintenant 27 entreprises mobilisées pour la réalisation des ODD (contre 11 en 2016). Nous le constatons également au travers de l’enquête où la moitié des répondants estiment que les ODD seront un sujet de la stratégie générale de leur entreprise d’ici 3 à 5 ans.

**La mobilisation sur les ODD est très variable selon les entreprises, que ce soit par les méthodes d’actions mises en place ou par les méthodes d’analyse de la contribution.** Elle peut aller d’une phrase de soutien aux ODD dans un document officiel à la mise en place de projets et partenariats spécifiques pour contribuer aux Objectifs et les atteindre d’ici 2030. **Pour avoir un réel impact, la mise en place de ces actions doit s’effectuer après une analyse de la contribution actuelle de l’entreprise aux ODD et l’identification des ODD et cibles stratégiques futures.** Quelque soient la taille de l’entreprise et son secteur, c’est une démarche qui est possible, comme nous le démontrent certaines entreprises du SBF 120 et de l’enquête par de bonnes pratiques.

Il faut toutefois noter que **la plupart des actions évoquées par les entreprises et identifiées comme contribuant aux ODD, étaient déjà préexistantes.** L’Agenda 2030 n’est pas encore mis à profit par les entreprises, dans une stratégie globale, comme un levier de transformation de leurs modèles ou un cadre d’innovation pour contribuer à une société plus durable. Pourtant, les ODD sont ambitieux et l’échéance est courte, les entreprises sont donc encouragées à agir véritablement dès aujourd’hui pour en saisir les opportunités et réduire leurs potentiels impacts négatifs et leur exposition aux risques sociétaux. Elles en seront récompensées par l’attention croissante des consommateurs et investisseurs aux impacts de leurs achats et investissements sur le développement durable.

Enfin, **la transversalité des Objectifs de développement durable ne semble, à ce stade, pas être réellement prise en compte par les entreprises,** notamment dans l’analyse des impacts induits par un axe stratégique ou un projet. Souvent absente des politiques RSE, alors qu’elle devait en être le pilier, l’approche transversale pourrait ici trouver un nouveau souffle.



# Annexes

Cette annexe regroupe l'ensemble de la méthodologie d'étude pour chacune des deux parties, ainsi que deux analyses complémentaires donnant quelques précisions sur la mobilisation des entreprises.

## Note méthodologique de l'étude sur le SBF 120



L'analyse a été réalisée à partir des documents de référence et des rapports RSE des entreprises appartenant au SBF 120 au premier janvier 2017. Les documents utilisés sont dans la majorité des cas ceux faisant référence à l'année 2016. Certaines entreprises n'avaient pas encore publié leur nouveau rapport, dans ce cas l'analyse a porté sur l'année 2015-2016.

L'étude s'est faite par recherche des mots clés suivants : ODD, ONU, Nations Unies, Objectifs de Développement Durable. Puis nous avons procédé à l'analyse des actions présentées selon une grille de critères détaillée ci-après.

Un portefeuille des analyses détaillées des entreprises de leur contribution aux ODD est disponible sur demande (voir contacts à la fin de ce document).

## Note méthodologique de l'étude sur le SBF 120

**Fiche d'identité de l'entreprise:** Effectif, Chiffre d'affaires, type de rapport et date de publication

### Les ODD mentionnés par l'entreprise

#### Secteur :

- Banque et services financiers
- Commerce
- Construction, immobilier et hôtellerie
- Energie, eau et matières premières
- Industrie manufacturière
- Médias
- Santé et alimentation
- Services
- Transport

#### Niveau d'engagement :

- 1 : Pas de mention des ODD
- 2 : Une mention dans un texte, sans identification précise
- 3 : Un ou plusieurs ODD identifié(s)
- 4 : Un projet, un partenariat ou une offre évoqué
- 5 : Des nouvelles offres, des partenariats et des projets mis en œuvre

#### Type d'actions mises en place :

- Sensibilisation des équipes
- Mise en œuvre d'actions de mécénat
- Revue de la stratégie RSE
- Matrice de matérialité
- Mise en œuvre de nombreux projets
- Nouveaux produits / services
- Mise en place de partenariat
- Mise en parallèle de la stratégie RSE avec les ODD
- Définition d'objectifs chiffrés en lien avec les ODD
- Reporting ODD

#### Niveau d'appropriation :

- 1 : L'entreprise n'évoque pas les ODD
- 2 : L'entreprise évoque les ODD de façon générale, sans identification précise
- 3 : L'entreprise a identifié un ou plusieurs ODD
- 4 : L'entreprise évoque les cibles des ODD
- 5 : L'entreprise évoque les indicateurs

## Etude du SBF 120

Tableau annexe présentant le nombre d'entreprises qui mentionnent les ODD par secteur, avec une mise en valeur des ODD pour lesquels toutes les entreprises mobilisées du secteur le mentionnent

Nombre d'entreprises qui se mobilisent sur les différents ODD par secteur	banque et services financiers	commerce	construction, immobilier et hôtellerie	énergie, eau et matières premières	industrie manufacturière	média	santé et alimentation	services	transport
ODD 1	2	2	4	2	5	0	1	4	0
ODD 2	1	0	2	2	4	0	2	1	0
ODD 3	3	4	5	5	7	2	3	3	0
ODD 4	2	2	4	2	6	2	1	3	0
ODD 5	3	3	5	4	5	3	2	3	0
ODD 6	2	3	4	3	6	0	1	1	0
ODD 7	2	2	5	4	8	0	1	2	0
ODD 8	3	3	5	3	7	3	2	4	0
ODD 9	1	1	4	3	6	2	0	3	0
ODD 10	3	1	3	3	5	2	1	2	0
ODD 11	1	1	5	4	6	2	0	2	0
ODD 12	1	4	5	4	10	3	3	3	0
ODD 13	2	4	5	4	9	2	1	4	0
ODD 14	2	3	1	3	3	0	1	1	0
ODD 15	1	4	6	3	4	1	1	2	0
ODD 16	1	1	5	2	4	1	1	3	0
ODD 17	1	2	3	4	7	0	0	2	0
total d'entreprises qui se mobilisent	3	4	8	6	12	4	4	4	0

## Note méthodologique de l'enquête ouverte

L'enquête porte sur la mobilisation nationale des entreprises pour les ODD. Dans cette partie, B&L évolution a fait le choix de donner la parole aux acteurs à travers un questionnaire accessible sur internet de Juin à Août 2017. Ce dernier a été construit sur le modèle de la grille d'analyse de la partie 2.

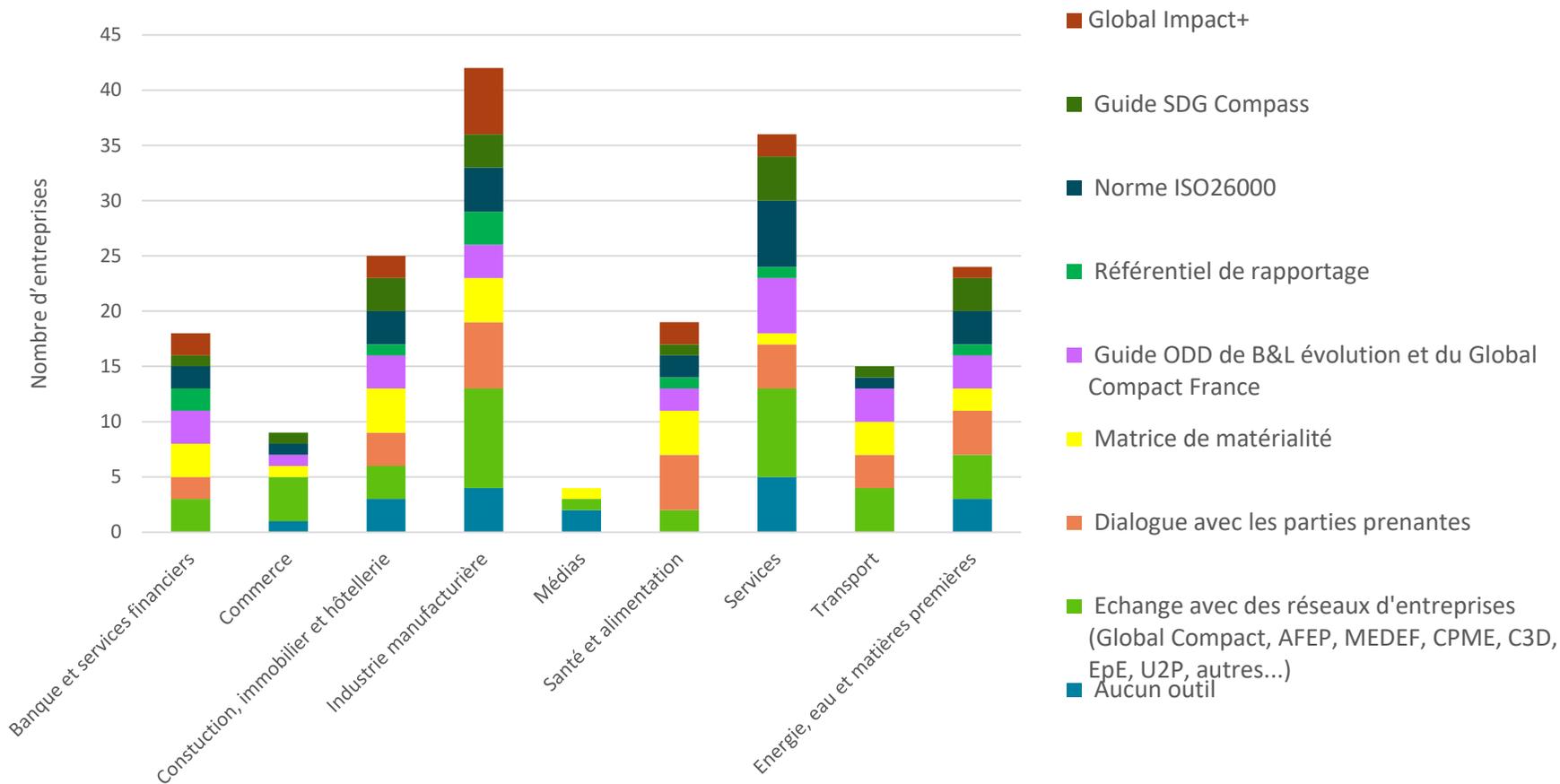
88 entreprises y ont répondu et seulement 8 d'entre elles n'ont rien mis en place pour les ODD.

Les informations suivantes ont été demandées :

- fiche d'identité de l'entreprise : nom, secteur, effectif et chiffre d'affaires, type d'actionnariat
- niveau d'engagement actuel de l'entreprise
- niveau d'appropriation actuel et souhaité à moyen terme
- les actions mises en places ainsi que les outils et partenariats potentiels
- ce que représentent les ODD pour l'entreprise
- les attentes de l'entreprise envers l'Etat sur le sujet du développement durable.

## Détails sectoriels des outils et méthodes utilisés par secteur

Graphique annexe présentant les méthodes d'analyse des ODD utilisés par les différents secteurs d'après l'enquête.





# B&L évolution

Les entreprises et les collectivités qui ont l'**ambition de se développer de manière durable** font confiance à notre équipe d'experts depuis plus de 6 ans.

Notre société de conseil intervient à leurs côtés sur les stratégies d'**innovation** et démarches **RSE - Énergie - Biodiversité** grâce à des méthodologies sur-mesure.



**Sylvain BOUCHERAND**

PDG, Cofondateur B&L évolution

[sylvain@bl-evolution.com](mailto:sylvain@bl-evolution.com)

Nous accompagnons en particulier les directions générales, directions RSE ou du développement durable et les élus sur :

- L'identification des enjeux économiques, sociaux et environnementaux et des parties prenantes
- La construction d'une stratégie et la transformation vers de nouveaux modèles économiques durables
- La définition, le déploiement et l'animation de plans d'action
- L'implication sociétale et la contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)
- La production d'études, de benchmarks et d'analyses sectorielles

82 Avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS  
24 rue Lamartine 38320 EYBENS

**B&L évolution** SCOP au capital variable de 4000 € - RCS Grenoble 793 489 204

L'ensemble des méthodologies du document est la propriété de *B&L évolution*, aucune diffusion ou réutilisation n'est autorisée.